

LA

SOMME

DE

NOS

ACTIONS

**POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE
UN FUTUR DÉCARBONÉ**

RAPPORT ANNUEL 2023



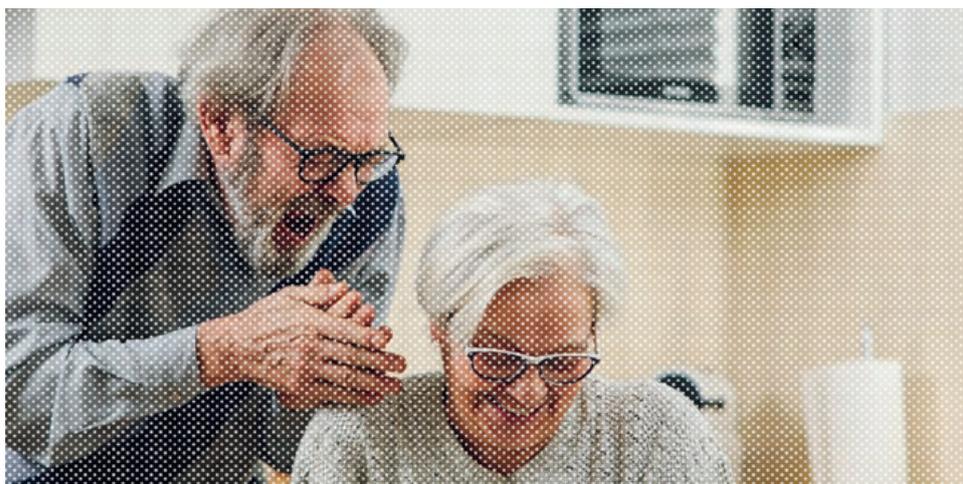
En tant qu'Agence de la transition écologique, l'ADEME fait le choix de concevoir ses outils de communication à l'aune de la responsabilité et de l'exemplarité. Le rapport annuel 2023 s'inscrit pleinement dans cette démarche, déjà engagée l'année dernière.

Avec ce rapport, nous prolongeons l'exercice de la sobriété. Graphique tout d'abord, puisque la création et la fabrication de ce document illustrent notre volonté d'économiser les ressources : un principe créatif grâce auquel visuels et couleurs consommeront le moins d'encre possible ; un format « standard » ensuite qui nous permet de limiter la consommation et la perte de papier ; ce papier, enfin, recyclé et labellisé, qui respecte les principes de gestion durable des forêts.

La sobriété éditoriale est aussi au cœur de notre démarche. Nous faisons ici le choix de ne pas tout dire, pour éviter de répéter ce qui peut être présenté par ailleurs. Et ce que nous choisissons de raconter met volontairement l'accent sur les résultats et les effets concrets des actions engagées, dans le cadre d'une rédaction brève et directe.

Aujourd'hui, le chemin pour atteindre nos objectifs climatiques est tracé. L'heure ne peut donc être qu'à l'action. Avec ce rapport, nous souhaitons valoriser ce qui fonctionne dès à présent autant que ces innovations qui ne demandent qu'à être démultipliées. Pour engager le plus grand nombre, collectivités, entreprises, associations et citoyens, à passer à l'action.

« *La somme de nos actions* », c'est notre manière de montrer ce qui, finalement, fera la différence.





LA SOMME DE NOS ACTIONS

POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE
UN FUTUR DÉCARBONÉ



AVANT-PROPOS DES MINISTRES
CHRISTOPHE BÉCHU,
SYLVIE RETAILLEAU
ET ROLAND LESCURE

P. 4

ÉDITO
SYLVAIN WASERMAN

P. 5

**NOTRE MODÈLE DE CRÉATION
DE VALEUR**

P. 6

01 / NOS ACTIONS POUR...
**TRANSFORMER NOS MODES
DE PRODUCTION**

P. 8

02 / NOS ACTIONS POUR...
**ADAPTER LES TERRITOIRES ET
PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES**

P. 18

03 / NOS ACTIONS POUR...
**FAIRE ÉVOLUER
NOS MODES DE VIE**

P. 24

04 / NOS ACTIONS POUR...
**INCARNER LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

P. 34

AVANT-PROPOS

“ L'ADEME EST LE BRAS ARMÉ DE MON MINISTÈRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES.”

C'est justement parce qu'elle occupe ce rôle central qu'elle bénéficie de moyens inédits et en forte croissance depuis 2020. L'Agence peut ainsi agir sur tous les fronts pour massifier nos politiques publiques de transition et développer son expertise technique, si utile à tous ses interlocuteurs. Les outils financiers proposés par l'ADEME sont plus que jamais au cœur des priorités

du Gouvernement : tout d'abord, accompagner les collectivités et leurs partenaires dans l'accélération de la transition écologique à travers le Fonds vert. Ensuite, développer l'efficacité énergétique et énergies renouvelables avec le Fonds Chaleur pour sortir des énergies fossiles. Enfin, accélérer l'évolution de notre modèle économique, pour mieux prendre en compte des enjeux de sobriété, avec le Fonds économie circulaire et une réflexion sur les représentations de la société de consommation. Ce rapport atteste de l'efficacité de l'action de l'Agence et de son engagement pour une France plus verte.



 **Christophe Béchu,**
Ministre de la Transition
écologique et de la
Cohésion des territoires



 **Sylvie Retailleau,**
Ministre de
l'Enseignement
supérieur et de
la Recherche

“ POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, LA POLITIQUE D'INNOVATION ET DE COOPÉRATION DE L'ADEME EST ESSENTIELLE.”

Dans le cadre de son action pour la transition écologique, l'ADEME adopte une approche éclairée et collaborative. Cette démarche, qui s'étend à travers différents dispositifs, implique un nombre croissant de partenaires, tous engagés dans le déploiement de solutions innovantes adaptées aux besoins de notre société. Avec une expertise constamment renforcée par ses collaborateurs et nourrie par une ouverture à de multiples acteurs, notamment les organismes de recherche

et les universités, l'ADEME joue un rôle crucial. Grâce à son engagement dans des programmes de recherche, au financement de thèses, à ses formations et à ses publications, l'Agence soutient les acteurs de la recherche jusqu'à l'innovation dans les territoires. Elle accélère ainsi le passage vers une société plus sobre en se basant sur les avancées permises par nos chercheurs et chercheurs. Le dialogue entre les sciences et la société, le partage des données et des méthodologies, ainsi que le développement des connaissances, sont des piliers essentiels pour répondre aux exigences de la transition écologique. Je félicite l'ADEME des nombreuses réalisations de cette année.

“ LA DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE EST UNE NÉCESSITÉ CLIMATIQUE AUTANT QU'UNE OPPORTUNITÉ ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE. ”

C'est à la fois une nouvelle révolution industrielle, qui rebat les cartes du jeu des grandes puissances industrielles, et un choc de demande pour des produits verts, qui ouvre d'immenses marchés de la transition aux premiers acteurs économiques qui sauront s'y positionner. Batteries électriques, pompes à chaleur, photovoltaïque, capture de carbone, hydrogène, les technologies

qui permettront l'atteinte de nos objectifs climatiques sont aussi les clés de notre compétitivité et de notre prospérité à venir. Dans ce cadre, déployer des politiques de transition écologique ambitieuses, c'est faire de la France la première nation verte d'Europe.

Pour saisir cette chance, la planification écologique est un atout maître pour la France. Le travail engagé depuis deux ans par le Gouvernement a permis d'établir un plan d'action ambitieux, unique au sein des pays industrialisés. L'ADEME est l'opérateur incontournable pour accompagner le déploiement de l'industrie verte tout comme pour accélérer la décarbonation de l'industrie.



 **Roland Lescure,**
Ministre délégué
chargé de l'Industrie
et de l'Énergie

// 2023 est une année de résultats importants dans l'accélération de la transition écologique et une année d'espérance collective pour les années à venir."



TROIS QUESTIONS À



Sylvain Waserman,
Président-directeur
général de l'ADEME

↳ Quel est votre état d'esprit depuis votre arrivée à la tête de l'ADEME et comment abordez-vous votre prise de fonction ?

La transition écologique entre dans une nouvelle ère : nous disposons désormais d'un cap et d'objectifs tangibles établis par le Secrétaire Général à la planification écologique. Après le nécessaire temps de la sensibilisation et de l'expérimentation, l'heure est à l'action. Nous devons passer à la vitesse supérieure pour remporter la bataille du climat et c'est tout l'enjeu de l'ADEME pour les années à venir. Notre défi aujourd'hui, c'est l'accélération de la transition écologique. Il faut généraliser les programmes qui fonctionnent, essaimer les solutions dans les territoires, déployer de nouvelles compétences, repenser nos processus et simplifier nos offres. Ce changement d'échelle est en marche à l'ADEME, incarné notamment par notre nouvelle organisation, avec la nomination de deux Directeurs généraux délégués, l'un à l'accélération, l'autre à l'expertise.

↳ Quelle est votre feuille de route pour concrétiser ce changement d'échelle ?

J'ai souhaité débiter mon mandat par un tour de France des partenaires et des équipes de l'ADEME pour me nourrir des réalités du terrain et consulter nos collaborateurs à travers un appel à idées. J'ai été marqué par l'engagement des Adémiennes et des Adémiens, avec 531 contributions, véritable socle pour construire notre plan de marche pour les prochains mois/années. En 2023, nous avons également insufflé plusieurs nouveaux chantiers qui se déploieront en 2024 : le réseau des élus référents transition écologique et énergétique, avec déjà plus de 2 000 inscrits ; l'initiative ACT pour accompagner les entreprises à mettre en œuvre leur stratégie de décarbonation de A à Z ; le lancement du service civique écologique pour inciter les jeunes à s'engager concrètement dans la lutte pour le climat ; enfin, notre engagement sur « l'efficacité carbone de l'euro investi » pour mesurer les tonnes de CO₂ économisées avec l'argent investi par l'État. Au-delà de ces actions qui illustrent bien notre capacité à mobiliser et

à être force de proposition, nous avons pour mission d'éclairer et d'inspirer la décision publique. C'est l'esprit de notre campagne des « dévendeurs » qui a replacé le sujet de la sobriété dans le débat public et légitimé sa place dans l'atteinte des objectifs climatiques.

↳ Quel message souhaitez-vous transmettre à l'aune de cette phase d'accélération ?

Un message d'action, de mobilisation et d'espoir. Notre pays a atteint des résultats inédits en 2023, avec une baisse des émissions de CO₂ de 4,8 % par rapport à 2022, en cohérence avec les objectifs inscrits dans la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC2). Certes, il faut poursuivre sur cette lancée, mais il convient de saluer ces bons résultats. C'est une réussite collective : les entreprises et les collectivités sont en mouvement, les Français sont mobilisés et l'ADEME continue de leur donner les moyens de réussir. Acteur incontournable de cette dynamique collective, l'ADEME est aux côtés de ceux qui prennent le chemin de la transition écologique, et s'engage de façon déterminée sur cet objectif de résultat.

NOTRE MODÈLE de création de valeur

MISSIONS

À l'ADEME, nous mobilisons et accompagnons les acteurs économiques, les territoires et les citoyens pour rendre possible la transition écologique vers une société sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse.

UNE OFFRE COMPLÈTE :

<p>OUTILS POUR AGIR</p> <ul style="list-style-type: none"> → Publications et données → Formations → Méthodologies 	<p>ANIMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> → Événements → Mise en réseau des écosystèmes territoriaux et économiques → Partenaires/relais 	<p>CONSEILS ET EXPERTISES</p> <ul style="list-style-type: none"> → Auprès des citoyens, des acteurs publics et des entreprises 	<p>FINANCEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> → Des aides adaptées aux projets
---	--	--	--

RESSOURCES

1 457

collaborateurs,
dont 515 en régions

Budget 2023

2,8 Mds€

d'engagements réalisés dont

22

sites

60% 40%

de femmes

d'hommes

227 M€

France Relance

79 M€

Fonds vert

1,3 Md€

PIA et France 2030

→ 3 services centraux, à Angers (49), Paris (75), Valbonne (06)

→ 26 implantations dans nos 17 directions régionales en métropole et outre-mer (certaines directions disposant de plusieurs sites)

→ 3 représentations dans les territoires d'outre-mer (Polynésie, Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon)

89/100

Index d'égalité salariale
homme-femme

NOS EXPERTISES



Énergies



Air
et mobilités



Économie
circulaire



Bioéconomie,
agriculture,
alimentation
et forêt



Urbanisme
durable



Production
durable



Changement
climatique

IMPACTS EN 2023

 GLOBAL

5 892

projets de transition écologique soutenus

1,365 M

de tonnes d'équivalent CO₂ évitées grâce aux projets soutenus dans le cadre des Fonds Chaleur et Décarbonation de l'industrie, soit l'équivalent de 791 213 allers-retours Paris-New York pour une personne

3,4 TWh

d'énergies renouvelables produites annuellement par les installations aidées par le Fonds Chaleur, soit l'équivalent de la consommation d'énergie de 277 000 ménages

32 M€

engagés dans des programmes de recherche

39

thèses soutenues, dont 39 cofinancées

338

sessions de formation dispensées

6 456

stagiaires formés et satisfaits à 97 %

2,1 M

de tonnes/an de déchets, non dangereux et non inertes, orientés vers le recyclage et la valorisation au détriment du stockage par le Fonds économie circulaire et le Fonds vert, soit l'équivalent de 203 390 camions poubelles

 COLLECTIVITÉS

104

projets « alimentation durable » soutenus

399

conseillers en énergie partagés répartis sur le territoire pour accompagner les collectivités dans leurs projets de réduction des consommations énergétiques

716

collectivités accompagnées dans une stratégie climat via le programme « Territoires engagés transition écologique », le plus souvent sur le périmètre des contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

 CITOYENS

2,9 M

de pages vues pour la rubrique « Particuliers » sur agirpourlatransition.ademe.fr

+ de 120 000

téléchargements de guides pour le grand public sur la Librairie ADEME

93 %

des lecteurs les ont jugés utiles

 ENTREPRISES

398

entreprises engagées dans la démarche ACT[®] d'évaluation de leur stratégie climat

2 003

diagnostics actions réalisés

123

entreprises adhérentes au Club ADEME International

399

ETP financés par l'ADEME au 30 juin 2023 sur des postes de chargés de mission entreprise

+ de 2 200

entreprises membres du Coq vert

01 NOS ACTIONS POUR
transformer nos modes
de production





/ RENFORCER NOTRE
SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE [P.10](#)

/ LIMITER L'IMPACT
DES TRANSPORTS [P.13](#)

/ ACCOMPAGNER UNE
CROISSANCE DÉCARBONÉE [P.14](#)

/ DÉVELOPPER UNE FILIÈRE
DU BÂTIMENT DURABLE [P.16](#)

Renforcer notre souveraineté énergétique

La décarbonation de l'industrie est plus qu'un pilier de la transition énergétique, c'est aussi un enjeu de souveraineté et d'indépendance énergétiques de la France. Opérateur de cette transformation de l'outil industriel, l'ADEME accompagne les entreprises et les collectivités dans le déploiement de projets d'énergies renouvelables, tout en informant les usagers sur leurs bienfaits.

601 MILLIONS D'€

POUR 1400 NOUVELLES INSTALLATIONS DE CHALEUR RENOUVELABLE ET DE RÉCUPÉRATION GRÂCE AU FONDS CHALEUR

À travers le Fonds Chaleur, l'ADEME soutient depuis 2009 la production de chaleur renouvelable, levier essentiel de décarbonation et de souveraineté énergétique du pays. En 2023, le budget du Fonds Chaleur a augmenté d'environ 15 % afin d'accélérer le développement de projets de chaleur renouvelable.

➤ Sans production de chaleur renouvelable, la France n'atteindra pas son objectif de 33 % de part d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie d'ici 2030. Car la chaleur, c'est près de la moitié de la consommation d'énergie dans le pays, et moins d'un quart est actuellement produite à partir d'énergies renouvelables.

Pour déployer massivement les installations de production sur le territoire, l'ADEME a lancé en 2009 le Fonds Chaleur qui a déjà permis d'aider environ 8 500 installations d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), se substituant majoritairement au gaz naturel, au fioul et au charbon.

➤ Un budget en forte hausse

Avec la crise énergétique liée à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'indépendance énergétique de la France devient plus stratégique encore. C'est pourquoi en 2023, le budget du Fonds Chaleur a atteint un niveau historique à 601 millions d'euros, ce budget est de nouveau en hausse pour 2024 pour atteindre 820 millions d'euros. Le nombre d'installations aidées est ainsi passé d'environ 900 projets en 2022 à près de 1 400 en 2023, sous l'impulsion des Contrats Chaleur Renouvelable, permettant d'accompagner de nombreux projets de petites tailles. Les réseaux de distribution de chaleur représentent un poste clé du budget avec 198 millions d'euros (33 % du budget), ayant permis de financer 337 kilomètres de réseaux de distribution.



➤ Des critères d'éligibilité élargis en 2024

Pour amplifier son impact et accélérer le déploiement des projets, le Fonds Chaleur a adapté ses critères d'éligibilité en 2024 : conditions simplifiées pour le calcul de l'aide aux réseaux de chaleur, intégration d'une démarche de mutualisation et de priorisation des énergies renouvelables et de récupération... L'objectif est clair : donner de la visibilité aux porteurs de projets et augmenter le nombre de projets aidés pour permettre à la France d'atteindre son objectif de 33 % de chaleur produite à partir d'EnR&R en 2030 (contre 20,7 % en 2022).



2,932 TWh/an

de chaleur renouvelable et de récupération additionnelle accompagnée en 2023 avec le Fonds Chaleur

~622 000 tCO₂

évités par an grâce aux projets accompagnés en 2023

CHAUFFAGE AU BOIS : UNE NOUVELLE CAMPAGNE POUR SENSIBILISER AUX BONNES PRATIQUES



➤ 7 millions de foyers se chauffent aujourd'hui au bois, une énergie renouvelable, locale et qui permet une meilleure maîtrise de sa facture énergétique. Seulement, ce type de combustion, réalisée dans des conditions inappropriées, émet des polluants atmosphériques dont les particules fines, néfastes pour la santé. Pour sensibiliser les Français à une utilisation responsable du chauffage au bois, l'ADEME et ses partenaires ont lancé la campagne *Chauffage au bois performant – chaque geste compte*. Au programme : conseils et astuces pour limiter les impacts négatifs et encourager les changements de comportement.



Par exemple, remplacer son ancien appareil par un poêle ou un insert nouvelle génération plus performant, faire entretenir son installation, opter pour des bûches sèches...

• Consultez l'Avis de l'ADEME - Bois énergie et qualité de l'air



73,7 M€

INVESTIS DANS LE PARC D'ÉOLIENNES FLOTTANTES « PROVENCE GRAND LARGE »

➤ Soutenue par l'ADEME, la ferme pilote de trois éoliennes flottantes en Méditerranée est sur le point de devenir une réalité. Après la finalisation du chantier de construction des flotteurs à Fos-sur-Mer et des travaux de raccordement terrestre, ce parc est opérationnel depuis début 2024. Il génère une puissance de 25 mégawatts, produisant l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle de 45 000 habitants. Il s'appuie sur un système innovant de flotteurs à lignes d'ancrage tendues, développé par SBM Offshore et IFP Énergies Nouvelles. Avec, à la clé, des avantages techniques et environnementaux, notamment une faible empreinte sur les fonds sous-marins. Un pas de plus vers une énergie propre et efficace.



+ 40%

DE PROJETS DE GÉOTHERMIE PROFONDE LANCÉS D'ICI 2030



Bénédictine Genthon,
Directrice adjointe
Bioéconomie et énergies
renouvelables

Parce que la neutralité carbone passera aussi par la décarbonation de la chaleur, le Gouvernement a lancé un plan d'action pour accélérer le déploiement de la géothermie.

➤ Pourquoi miser sur la géothermie ?

En France, la chaleur représente 43 % de l'énergie que nous consommons et est produite aux deux tiers à partir d'énergies fossiles importées, alors que nous avons sous nos pieds une énergie renouvelable, décarbonée et disponible : la géothermie ! À ce jour, elle ne couvre que 1% de nos besoins. Il est donc impératif de lever les freins à son déploiement pour l'exploiter davantage. C'est l'objet de ce plan qui ambitionne d'augmenter de 40 % le nombre de projets de géothermie profonde d'ici 2030 et de doubler le rythme d'installation des pompes à chaleur géothermiques chez les particuliers d'ici 2025.

➤ Que faites-vous à l'ADEME pour concrétiser ce plan ?

Avec le Gouvernement, l'ADEME soutient les projets de géothermie depuis plusieurs années, en particulier grâce aux aides du Fonds Chaleur et au fonds de garantie certains risques. Ce plan porte sur toutes les géothermies, l'outremer et l'export, et vise à accélérer le rythme de déploiement en mettant l'accent sur les actions les plus efficaces : formation professionnelle pour pallier la pénurie de foreurs, aides financières pour les particuliers, sensibilisation des acteurs locaux, programme d'acquisition de données géophysiques avec le BRGM*... L'ADEME pilotera la mise en œuvre opérationnelle du plan.

➤ Un mot sur votre appel à projets GEOBOOST ?

Il vise à promouvoir la géothermie de surface via le financement de 80 % des études de faisabilité de projets présentant des modèles d'affaires innovants ou à destination d'opérations groupées pour des bâtiments d'enseignement.



• Consultez le Plan d'action géothermie
*BRGM, service géologique national.

CHAUFFER L'EAU AVEC DES DATA CENTERS

➤ Installer des *data centers* dans les chaufferies d'immeubles résidentiels ou tertiaires et récupérer la chaleur de ces équipements pour préchauffer les ballons d'eau chaude : c'est la solution déployée par l'entreprise Neutral-IT qui bénéficie du soutien financier de l'ADEME*. Et ça marche ! -113 % d'émissions de CO₂ grâce à la suppression de la climatisation dans les salles informatiques. Ce n'est pas tout : 96 % de l'électricité consommée par les serveurs est valorisée et les besoins énergétiques liés à l'eau chaude sanitaire baissent de 30 à 60 %.

* Aide reçue en 2021 dans le cadre du dispositif Entreprises engagées pour la transition écologique (EETE).

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

➤ Répondre aux objectifs de neutralité carbone d'ici 2050 suppose de décarboner profondément le mix énergétique et d'accélérer la production d'énergies renouvelables, électrique et thermique. Afin d'aider les élus locaux à développer des projets EnR dans leurs territoires, l'ADEME met à leur disposition dix fiches pratiques.

Pour chaque filière d'énergie renouvelable (bois, géothermie, solaire thermique, méthanisation, etc.), ces fiches présentent les



principaux enjeux, atouts, moyens et outils disponibles facilitant le passage à l'action.

• Consultez les fiches pratiques



MISER SUR L'EAU DE MER POUR CONSOMMER MOINS D'ÉLECTRICITÉ

➤ En Polynésie française, 70 % de l'électricité est produite par des centrales thermiques. Grâce à un nouveau système de climatisation par eau de mer soutenu par l'ADEME, la consommation électrique du Centre hospitalier de Tahiti devrait être divisée par huit. Comment ? Via un *sea water air conditioning* (SWAC) qui capte l'eau de mer à 900 mètres de profondeur et l'achemine jusqu'à des échangeurs pour refroidir un réseau secondaire d'eau douce et climatiser les bâtiments. Adapté à de nombreux milieux insulaires, le SWAC est une solution pionnière et innovante qui contribue à la transition énergétique.



600 000 M²

DE BÂTIMENTS ALIMENTÉS EN GÉOTHERMIE

➤ L'ADEME Île-de-France et la région financent une partie de l'installation d'une centrale géothermique à Saint-Denis, quartier Pleyel. En produisant du chaud et du froid à partir d'énergie locale et renouvelable, 4500 tonnes d'émissions de CO₂ seront économisées chaque année dans des bâtiments stratégiques comme le village des athlètes des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la ZAC Pleyel et la tour Pleyel, réhabilitée en hôtel. Concrètement, ce chantier d'exception s'appuie sur onze puits forés à 70 mètres de profondeur et une

centrale équipée de quatre thermofrigopompes peu énergivores. À l'issue des Jeux, les logements et bureaux qui prendront place sur le site pourront bénéficier du réseau pour assurer chauffage, eau chaude sanitaire et refroidissement.

68 %

de la production de chaud et froid assurée par la géothermie

Limiter l'impact des transports

Électrification du parc automobile, décarbonation du transport de marchandises et de voyageurs, aménagement de nouvelles infrastructures de mobilité... les transformations à mener pour réduire l'empreinte environnementale des mobilités sont considérables. L'ADEME accompagne chacun, selon ses besoins, vers des solutions adaptées.

SUCCÈS DES APPELS À PROJETS POUR DÉCARBONER LE SECTEUR DU TRANSPORT ROUTIER

➤ Dans le cadre de France 2030, l'ADEME investit massivement pour le déploiement de solutions de transports décarbonés. Cette année, plusieurs appels à projets ont été lancés pour faciliter leur essor, et les résultats sont là :

- Appel à projets « Écosystèmes des véhicules lourds électriques » : 80 projets innovants ont été sélectionnés en juin 2023. 39 millions d'euros d'aides publiques prévus pour financer l'acquisition de 629 camions et 27 autocars électriques neufs ou rétrofités et le déploiement d'infrastructures de recharge adaptées ;

- Appel à projets « Soutien au déploiement de stations publiques de recharge pour les véhicules électriques légers et poids-lourds » : plus de 500 stations haute puissance seront installées par les 12 lauréats d'ici 2026, afin d'équiper le territoire de 2 500 points de charge des véhicules électriques.

37 000 tCO₂

évités à l'échappement chaque année grâce aux solutions de l'AAP *Écosystèmes des véhicules lourds électriques*



300 NOUVELLES STATIONS POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES D'ICI TROIS ANS

➤ La massification des infrastructures de recharge électrique est un enjeu majeur de la transition dans le secteur de la mobilité. Pleinement mobilisée, ADEME Investissement s'engage à hauteur de 10 millions d'euros dans Electra, seul *pure player* français de la recharge rapide. Objectif : financer la construction et l'exploitation de stations de recharge ultrarapides et de haute puissance dans les lieux à forte fréquentation en zones périurbaines. À terme, 300 stations supplémentaires compléteront le déploiement des stations déjà en service dans les centres-villes.

LE BONUS ÉCOLOGIQUE CHANGE DE DIMENSION

➤ L'attribution du bonus écologique intègre de nouveaux critères grâce à l'action de l'ADEME. Désormais,

c'est l'empreinte environnementale de l'ensemble du cycle de vie du véhicule électrique qui sera prise en compte : matériaux, construction, transport. Aux côtés des pouvoirs publics, l'ADEME a élaboré la méthodologie qui permet de mesurer la performance environnementale de la production du véhicule, qui se traduit par un « score environnemental ». L'Agence a également créé la plateforme de dépôt pour les constructeurs et gère l'évaluation des véhicules éligibles. Des avancées majeures qui devraient favoriser l'achat et la production de véhicules électriques neufs plus écologiques*.

*Consultez la liste des véhicules sur score-environnemental-bonus.ademe.fr

MOINS DE CARBONE AVEC L'HYDROGÈNE : LORIENT MONTRE L'EXEMPLE

➤ À Lorient, en Bretagne, l'ADEME a financé la construction d'une nouvelle unité de production d'hydrogène par électrolyse

de l'eau à hauteur de 9,5 millions d'euros. Opérationnelle depuis fin 2023, elle alimente déjà douze bus et deux bateaux et devrait permettre une économie annuelle de CO₂ jusqu'à 1 900 tonnes ! Ce projet s'inscrit dans le cadre de Vallée hydrogène Grand Ouest (VHyGO), lauréat en 2021 de l'appel à projets « Écosystèmes territoriaux hydrogène » de l'ADEME, qui soutient la transition vers une mobilité zéro émission.

9,5 M€

investis par l'ADEME pour développer la production d'hydrogène à Lorient

Accompagner une croissance décarbonée

Faire croître son entreprise tout en s'inscrivant dans la transition écologique, c'est possible. Recours aux *low-tech*, recyclage, énergies renouvelables... L'ADEME accompagne les entreprises sur les leviers à activer pour soutenir une croissance respectueuse de l'environnement.



DÉCARBONER L'INDUSTRIE : UNE PRIORITÉ POUR LA FRANCE



Patricia Blanc,
Directrice
générale déléguée

Dans le cadre de France 2030, l'État consacre 4,5 milliards d'euros à la décarbonation du secteur industriel entre 2022 et 2027. Un montant sans précédent pour répondre à l'objectif ambitieux de diviser par deux les émissions industrielles françaises au cours de la prochaine décennie. Explications avec Patricia Blanc, Directrice générale déléguée aux opérations de l'ADEME.

↳ Pourquoi investir une telle somme dans la décarbonation des industries ?

Sans décarboner nos industries, nous ne parviendrons pas à atteindre la neutralité carbone en 2050, car ce secteur représente 20 % des émissions totales de GES. L'atteinte de ces objectifs nécessite de modifier en profondeur des modes de production qui ont façonné l'histoire de notre industrie, et cela ne pourra pas se faire sans aides publiques importantes.

Pour planifier plus efficacement cette décarbonation, le Gouvernement a défini des trajectoires pour chaque secteur d'activité en répartissant l'effort de décarbonation souhaitable et en fixant des objectifs. Les aides sont allouées aux projets qui présentent la plus grande efficacité au regard des tonnes de CO₂ évitées.

↳ Quels sont les moyens mis en place ?

Les cinquante sites les plus pollués ont signé des contrats de transition écologique qui les engagent à réduire leurs émissions de GES d'ici 2030. Par exemple, le sidérurgiste ArcelorMittal investit massivement dans la décarbonation de son site de Dunkerque, avec une aide de l'État qui s'élèvera jusqu'à 850 millions d'euros. L'objectif est de réduire les émissions de CO₂ du site de 4,4 millions de tonnes, soit près de 6 % des émissions du secteur industriel en France et plus de 1 % de nos émissions nationales. C'est colossal.

Au-delà de ces cinquante sites, l'ADEME a élaboré des feuilles de route sectorielles pour identifier les leviers de décarbonation des neuf secteurs les plus énergivores. En 2023, nous avons publié les plans des filières aluminium et ammoniac et d'autres suivront en 2024.

4,5 Mds€

alloués par l'État à l'ADEME pour la décarbonation de l'industrie

↳ Cet effort de décarbonation concerne-t-il tous les acteurs industriels, même les plus petits ?

Tout à fait. L'ADEME et l'ATEE* ont d'ailleurs lancé PACTE Industrie, un programme doté de 50 millions d'euros pour aider les industriels à concrétiser leurs efforts d'efficacité énergétique et de décarbonation. À partir d'un parcours alliant formations, études et *coaching*, PACTE Industrie apporte des solutions adaptées aux besoins de chaque industriel. Il peut s'agir de faire monter en compétence une équipe décarbonation transversale, de construire une stratégie de décarbonation ou encore d'identifier les leviers d'efficacité énergétique.

* Association technique énergie environnement : association loi 1901 engagée auprès des entreprises et des collectivités, pour la maîtrise de l'énergie.

130 ENTREPRISES

DÉCARBONENT LEUR MODÈLE ÉCONOMIQUE AVEC L'INITIATIVE ACT

➤ Avec l'initiative internationale Assessing Low Carbon Transition (ACT) portée par l'ADEME et ses partenaires*, les entreprises ont la possibilité de mettre en œuvre une trajectoire de décarbonation sur mesure. C'est-à-dire parfaitement alignée sur leur stratégie, en prenant en compte les spécificités de leurs activités et de leur secteur, leurs points forts et leurs faiblesses. Cette méthodologie d'évaluation et d'ajustement permet d'accélérer leur transition vers un modèle d'économie bas carbone.

L'ADEME soutient les entreprises qui souhaitent s'engager dans ce dispositif via son Programme volontaire français. Comment ? Avec un accompagnement financier, des formations pour les différentes parties prenantes et des mises en relation avec les acteurs de l'écosystème. L'appel à projets ACT France 2023 s'inscrit également dans cette démarche. Il s'adresse aux entreprises souhaitant adopter des plans de transition et de décarbonation pertinents, et qui acceptent de rendre compte de façon transparente de leur stratégie.

* Le Carbon Disclosure Project (CDP) et la World Benchmarking Alliance.



TROISIÈME PROMOTION DE L'ACCÉLÉRATEUR DÉCARBONATION

➤ Pour atteindre la neutralité carbone, la mise en place d'un plan de décarbonation est un outil majeur pour toute entreprise. Avec leur « Accélérateur décarbonation » l'ADEME et Bpifrance aident les dirigeants de PME et ETI françaises à définir leur stratégie en la matière et les accompagnent dans les premières étapes de sa mise en œuvre. Décembre 2023 a marqué le coup d'envoi de la troisième promotion : 23 entreprises ont été sélectionnées et bénéficieront pendant 24 mois d'un programme personnalisé pour accélérer leur transition et pérenniser leur développement. Un cursus pensé pour partager les bonnes pratiques sur des sujets clés, tels que le financement de la décarbonation, les leviers marketing pour capitaliser sur cette démarche, la prise en compte de l'environnement de production (mobilité, efficacité énergétique, économie circulaire) dans le plan de transition ou encore les *méga-trends*.



MOVIN'ON !

ACCÉLÉRER LA TRANSITION AVEC L'ÉCONOMIE DE FONCTIONNALITÉ

➤ Et si on remplaçait la vente d'un bien par celle de son usage pour économiser les ressources ? C'est l'ambition de l'écosystème Movin'On qui mobilise ses membres pour favoriser l'adoption de ce

modèle économique pertinent et durable. En juillet dernier, l'ADEME et ses partenaires ont organisé l'événement Movin'On Impact « Accélérer la transition avec l'économie de fonctionnalité ». L'occasion de faire le point sur l'avancée des travaux réalisés et d'échanger sur les leviers et freins de l'économie de fonctionnalité.

8 SÉMINAIRES

thématiques construits avec Les Mines Paris

30 JOURS

de conseil individuel issus de la démarche ACT Pas à Pas de l'ADEME

VERS UNE DÉMARCHE LOW-TECH AUPRÈS DES PME INDUSTRIELLES EN PACA

➤ La crise des ressources impose aux industriels de repenser leur manière de produire. Dans ce contexte, la démarche *low-tech* apparaît comme un levier primordial. Moins énergivores, moins consommatrices de matières premières rares, ces technologies simples ont un rôle majeur à jouer dans la transition écologique. Pour faire émerger un tel écosystème de PME industrielles, la direction régionale PACA de l'ADEME a mené une étude d'opportunité afin de questionner les besoins en renouvellement de l'appareil productif. Conclusion, il faut agir sur trois piliers de l'économie circulaire : la mutualisation des machines,



la modernisation des équipements par le réemploi ou le rétrofit, et la promotion d'une maîtrise locale de la conception et de la fabrication. Une perspective concrète de transformation de l'appareil industriel.

ORMAT

RECYCLER POUR DÉCARBONER ET PRÉSERVER LA RESSOURCE

➤ À travers son appel à projets Objectif Recyclage MATières (ORMAT) financé par le Fonds économie circulaire, l'ADEME soutient les entreprises favorisant la réutilisation de matières premières recyclées (MPR). En ligne avec la loi antigaspillage pour une économie circulaire (AGEC), celui-ci vise à réduire l'utilisation de matières premières primaires et à favoriser la résilience et la décarbonation de l'industrie en France. Concrètement, ORMAT englobe toutes les étapes de la chaîne de recyclage, depuis le surtri et la valorisation des déchets jusqu'à l'intégration de MPR dans des produits. Il concerne le plastique évidemment, mais aussi le textile, les métaux et les batteries, le bois, le papier et le carton, le verre et les matériaux minéraux.

Développer une filière du bâtiment durable

Le secteur du bâtiment est le premier consommateur d'énergie en France. De la recherche de matériaux à la construction, en passant par la rénovation et l'occupation des locaux, chaque étape offre des opportunités pour réduire l'empreinte environnementale des bâtiments. L'ADEME apporte son expertise et accompagne le secteur vers la neutralité carbone.

BUS2 : ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU BÂTI VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

➤ Le secteur du bâtiment représente près de 44 % de l'énergie consommée en France et émet 23 % des émissions nationales de GES. D'où l'importance de développer une filière du bâtiment durable afin d'atteindre les objectifs climatiques du pays. Une priorité qui passe par une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et de performance dans la construction neuve et la rénovation. C'est tout l'objet du projet BUS2, coporté par l'ADEME, qui mobilise tous les acteurs du secteur autour de la structuration d'une stratégie commune pour la haute performance du bâti. En 2023, BUS2 aura permis de réaliser un état des lieux de la filière sur les



dix dernières années, d'établir un diagnostic des besoins en matière d'emploi, de métiers et de compétences nécessaires pour accélérer la transition énergétique du secteur, et de coconstruire une feuille de route avec les acteurs du bâtiment et de la formation.

250 000

Entre 170 000 et 250 000 emplois supplémentaires nécessaires d'ici 2030

Source : France Stratégie.

ORENO

L'APPEL À PROJETS POUR SOUTENIR L'INNOVATION

➤ Piloté par l'ADEME, l'appel à projets « Opérateurs ensemble de la rénovation » (ORENO) a pour objectif de soutenir les innovations en faveur de la rénovation énergétique des logements du parc résidentiel privé.

Adressé aux entreprises de travaux, promoteurs, fournisseurs d'énergie, etc., il permettra de faire émerger des solutions offrant aux ménages un interlocuteur unique, une garantie de performance et une solution de financement limitant le reste à charge pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique. Cette initiative France 2030 s'inscrit dans la stratégie d'accélération « Solutions pour la ville durable et les bâtiments novateurs ».



IL EST TEMPS DE REVALORISER LES MÉTIERS DU BÂTIMENT : LES PROFESSIONNELS DE LA RÉNOVATION SONT LES INFIRMIERS DE LA PLANÈTE !"

Gilles Aymoz, directeur adjoint Villes et Territoires Durables à l'ADEME

T'ES REFAIT !

PROMOUVOIR LES MÉTIERS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



➤ Cette campagne lancée par l'ADEME et le CCCA-BTP*, et destinée aux jeunes de 14 à 25 ans, valorise les métiers de la rénovation, qu'ils soient artisanaux (couvresseurs, électriciens...), d'ingénierie (génie civil, climatique...) ou d'encadrement (chefs de chantier...). Des professions passionnantes, porteuses de sens et aux débouchés assurés, promues à travers trente épisodes d'une websérie décalée. Répondre aux objectifs de rénovation énergétique suppose en effet d'accélérer les chantiers partout en France.

Avec 15 000 emplois créés en 2022, le secteur du bâtiment se mobilise, mais la pénurie de main-d'œuvre freine encore le mouvement.



• Rendez-vous sur la plateforme et la websérie

* Association professionnelle chargée de mettre en œuvre la politique de formation initiale dans le BTP.

59 TECHNICIENS

FORMÉS AUX BESOINS DES PETITES COMMUNES

➤ Afin de mener à bien les chantiers de rénovation énergétique de bâtiments publics, projets complexes et coûteux, les petites communes ont souvent besoin de se faire accompagner par des experts qui comprennent leurs impératifs budgétaires. C'est pourquoi l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes

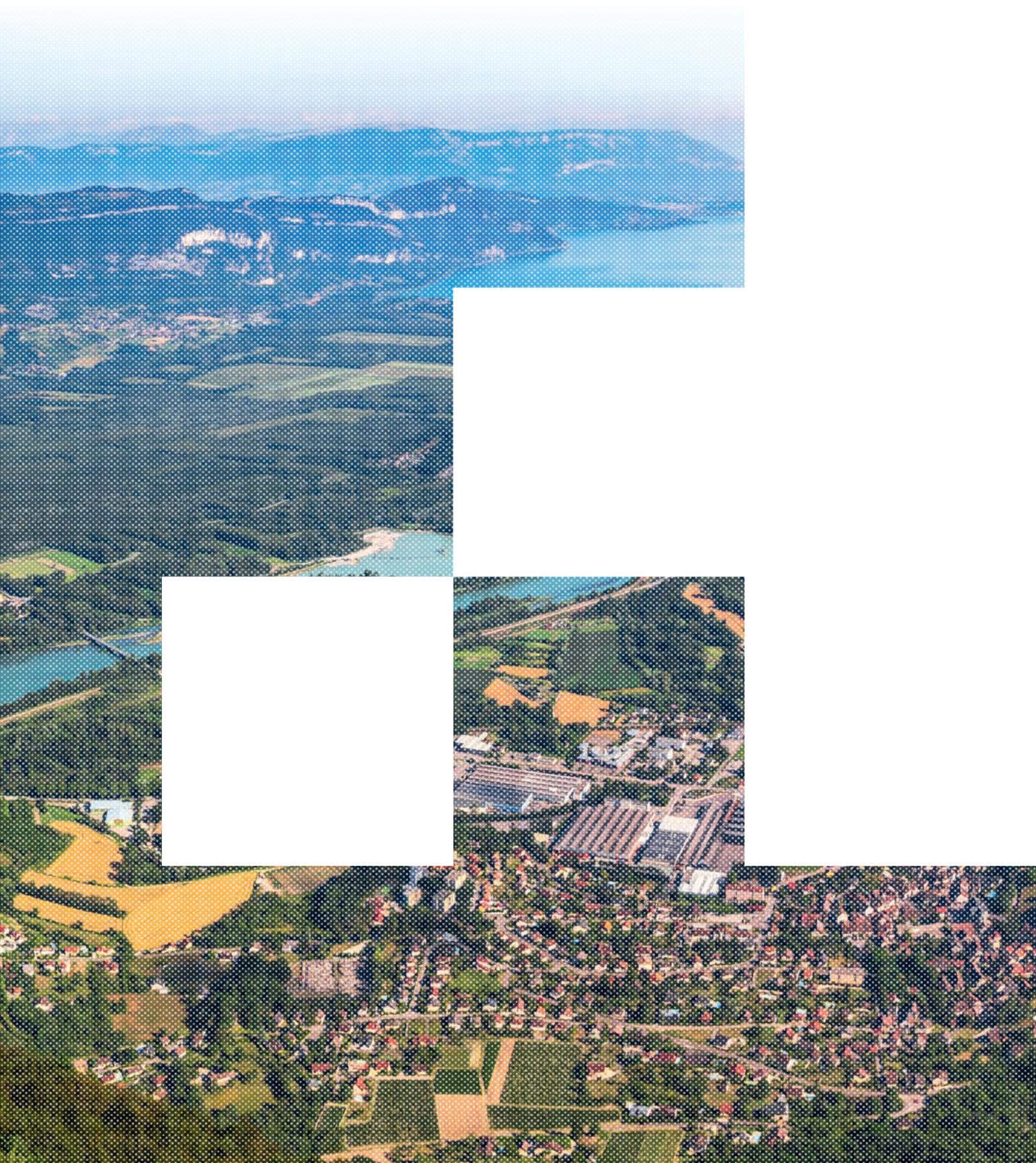


et la Banque des territoires ont conçu une formation et un guide pour sensibiliser les professionnels de la rénovation à ces sujets : impact sur la capacité d'investissement, sur l'endettement, coût de l'inaction, etc.

• Consultez le guide



02 NOS ACTIONS POUR adapter les territoires et préserver les écosystèmes





/ ACCOMPAGNER LES ACTEURS TERRITORIAUX	P.20
/ GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS	P.21
/ S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	P.22
/ LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS	P.23

Accompagner les acteurs territoriaux

Les territoires sont en première ligne pour mettre en œuvre les solutions en faveur de la transition écologique. Pour aider à l'adoption des bonnes stratégies en fonction des spécificités de chaque territoire, l'ADEME accompagne et forme ceux qui en ont besoin, et fait monter en compétences élus et collectivités sur ces sujets.

ÉLUS POUR AGIR

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AVEC LES COLLECTIVITÉS



Mathieu Anglade,
Directeur régional ADEME
Nouvelle-Aquitaine

Sous l'égide de ses ministères de tutelle, l'ADEME pilote et anime le tout nouveau réseau d'élus référents transition écologique et énergétique, Élus pour agir. Son objectif : donner à ces acteurs clés de la transition écologique des idées et des solutions pour engager des chantiers concrets sur leur territoire.

↳ Pourquoi ce réseau a-t-il été créé ?

Les élus sont des acteurs indispensables de la concrétisation des transitions écologique et énergétique au niveau territorial. Pour autant, le sujet est complexe. Certains élus ont besoin d'être accompagnés pour mieux appréhender les enjeux et savoir comment engager leur territoire dans l'action. Ce réseau répond à ces besoins.

↳ Qu'ont-ils à gagner en rejoignant le réseau ?

Le réseau met à leur disposition toute une palette de ressources : un parcours sur mesure de décryptage des enjeux, avec l'appui d'experts de l'Agence ; des idées d'actions concrètes à mettre en œuvre dans chaque commune (projets énergies renouvelables, rénovation performante des bâtiments publics, gestion des déchets) en lien avec des bonnes pratiques et surtout des retours d'expérience d'autres élus. C'est un espace d'inspiration et d'accompagnement pour passer à l'action.

↳ Dans quels domaines s'inscrivent les actions que vous proposez ?

Les travaux du réseau s'articulent autour de différentes thématiques visant la réduction de l'empreinte carbone de leur ville/village, comme l'énergie et les déchets, tout en améliorant le cadre de vie et en renforçant le développement économique, ainsi que la mobilisation citoyenne.



• Rendez-vous sur le site d'inscription

44 COLLECTIVITÉS LABELLISÉES « TERRITOIRE ENGAGÉ » EN 2023

↳ Le programme « Territoire Engagé Transition Écologique » de l'ADEME encourage les collectivités à définir, mettre en œuvre et piloter leur projet territorial de transition écologique. L'enjeu est majeur, car les collectivités peuvent agir sur 50 % des émissions de GES de leur territoire, en adaptant leurs infrastructures au changement climatique. Résolument opérationnel, ce programme aide les collectivités à planifier leurs actions dans deux grandes thématiques : climat/air/énergie et économie circulaire. En 2023, 44 collectivités ont reçu le label Territoire Engagé Transition Écologique, récompensant ainsi leurs efforts. Parmi les lauréats, on citera le parc naturel régional des Grands Causses ainsi que les métropoles et villes de Bordeaux et Rennes.

500

collectivités engagées, soit 50 % de la population française

ADEME ACADÉMIE : LES RESSOURCES POUR MONTER EN COMPÉTENCES, S'ENGAGER ET AGIR

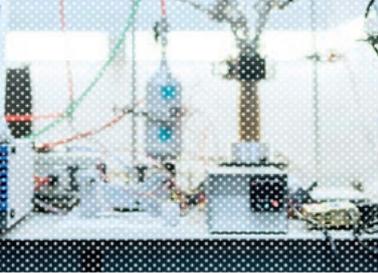
↳ Face à la multitude d'offres de formation à la transition écologique, pas facile de s'y retrouver ! Fidèle à sa démarche servicielle, l'ADEME lance son académie et met à disposition de tous les publics des dispositifs d'apprentissage fiables et objectifs pour développer ses connaissances et approfondir ses compétences : guides, infographies, vidéos, publications, e-learning et bien plus encore. L'offre de formation ITEEnénaire a également été spécialement conçue pour les agents des collectivités afin de les sensibiliser aux impacts de la transition écologique dans les territoires et dans leurs métiers.





FAIRE DIALOGUER LES SCIENTIFIQUES ET LES ACTEURS TERRITORIAUX

➤ Avec sa stratégie Recherche-Développement 2021-2027, l'ADEME entend mettre les connaissances des scientifiques au service des acteurs de terrain. Une approche systémique pour faire émerger des travaux de recherche pluridisciplinaires, connectés aux enjeux et problématiques des territoires. Ces programmes



portent sur quatre priorités : préservation et restauration des milieux et ressources ; économie circulaire ; systèmes énergétiques et industriels bas carbone ; transition écologique. Dans le cadre de cette stratégie, l'ADEME a lancé CO3, dispositif expérimental pour tester la pertinence des apports de la recherche participative à la transition écologique et solidaire. Il s'agit d'observer, en conditions réelles, les modalités de mise en œuvre de partenariats ambitieux où chercheurs et acteurs de



la société civile collaborent à chaque étape de la démarche de recherche.

• Consultez le recueil « 30 ans de recherche à l'ADEME »

CO3

c'est 5 organismes financeurs et 47 projets soutenus

Gérer durablement les forêts

Gérer de manière raisonnée des exploitations forestières, c'est développer de nouvelles ressources énergétiques, mais c'est aussi dynamiser l'activité économique tout en préservant la biodiversité.

500 MILLIONS D'€

POUR LA FILIÈRE BOIS-FORÊT

➤ Rien ne se perd, tout se transforme, et pour le bois aussi : de la gestion durable des forêts jusqu'à la valorisation des différents usages domestiques du bois, c'est une véritable économie circulaire qui peut s'opérer. À condition de savoir comment s'y prendre. Pour accompagner les acteurs de la filière, l'ADEME propose des dispositifs adaptés aux défis environnementaux de chaque métier : propriétaires forestiers, entreprises de sylviculture, entreprises de transformation du bois, organismes de recherche. À l'instar de son appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé pour soutenir les exploitations forestières



de sylviculture qui investissent dans des équipements performants et respectueux des sols, limitant la pénibilité et les risques d'accidents.

374 000

emplois générés par la filière bois

Source : Observatoire des métiers de la filière forêt-bois.

S'adapter au changement climatique

Face à l'urgence climatique, le temps est à l'action. Chaque collectivité doit construire ses propres trajectoires d'adaptation au changement climatique, correspondant à sa réalité et à ses besoins. L'ADEME est leur partenaire et met à leur disposition une palette d'outils et de solutions.

« AGIR MAINTENANT, COLLECTIVEMENT ! »

➤ Face à l'urgence climatique, le besoin d'anticiper, d'agir vite et de prendre des décisions collectives est présent dans tous les territoires. Ce constat a mené l'ADEME à se doter d'une nouvelle stratégie d'adaptation au changement climatique pour 2023-2027 : « Agir maintenant, collectivement ! » L'objectif est clair : passer rapidement d'une gestion réactive des risques à une posture d'anticipation et d'action. Comment ? En mettant à disposition des décideurs, citoyens, acteurs publics et privés les données nécessaires pour faciliter la prise de décision. Plusieurs outils sont mis à disposition par l'ADEME.

TACCT*, par exemple, démarche globale pour éclairer les choix, depuis le diagnostic des risques jusqu'à la construction d'une stratégie et le suivi des actions. « Plus fraîche ma ville » est quant à lui un service numérique public d'aide à la décision pour les villes qui veulent mettre en place des solutions de rafraîchissement durables adaptées à leur contexte et à leurs besoins. Coconçue avec des élus et agents territoriaux,



cette plateforme bénéficie de l'expertise de tout un écosystème d'acteurs.

• Rendez-vous sur [Plus fraîche ma ville](#)

*Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires

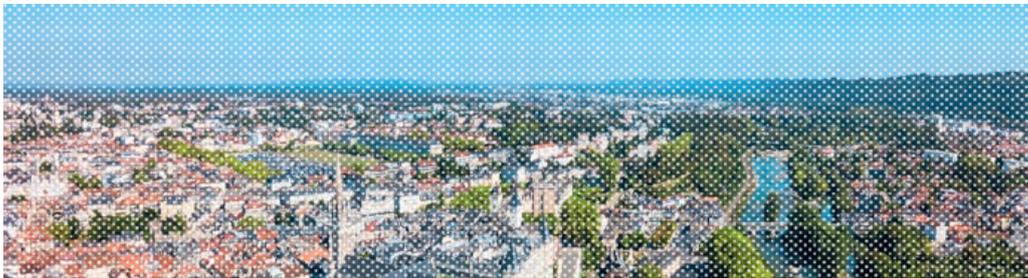
25 SÉJOURS

BAS CARBONE EN GIRONDE ET AU PAYS BASQUE

➤ En France, le tourisme représente 11 % des émissions de gaz à effet de serre. Pour transformer ce secteur et devenir leader en matière de tourisme durable, la région Nouvelle-Aquitaine propose, avec le soutien de l'ADEME, une offre de séjours bas carbone en Gironde et au Pays basque. Sites accessibles sans voiture, hébergements écoresponsables, restaurateurs et producteurs locaux... des voyages verts clés en main pour découvrir le territoire autrement. Un calculateur d'émissions de gaz à effet de serre a par ailleurs été mis au point pour mesurer l'impact de cette stratégie.

L'ADEME BRETAGNE AU SERVICE DU TOURISME DURABLE

➤ Chaque année, la Bretagne accueille plus de 9 millions de visiteurs, ce qui en fait la quatrième région touristique française. Une attractivité qui n'est pas sans soulever de nombreux enjeux environnementaux. Pour accompagner les acteurs locaux vers un tourisme durable, l'ADEME Bretagne lance une grande opération collective à destination des restaurateurs. Avec un seul mot d'ordre : l'excellence environnementale. Achat, énergie, déchet, transport... tous les maillons de la chaîne de valeur sont pris en compte pour soutenir les restaurateurs dans la transition écologique.



VERS UN TOURISME PLUS DURABLE

➤ 90 millions de touristes se rendent en France chaque année : un défi écologique à accompagner. Afin d'aider le secteur à se convertir à un tourisme moins énergivore, plus local et durable, l'ADEME a identifié trois priorités d'action : sensibiliser et orienter la filière ; accompagner les professionnels pour agir à court et long termes ;

développer des partenariats stratégiques pour multiplier les bonnes pratiques. L'ADEME pilote également des mesures phares du plan gouvernemental Destination France qui vise à faire de la France la première destination du tourisme durable mondial en 2030. Des mesures qui touchent les hébergements et restaurants, des nouvelles formes de tourisme, le vélotourisme et l'empreinte carbone.

30 M€

c'est le budget de l'ADEME pour piloter les mesures du plan Destination France en 2023-2024

Lutter contre les pollutions

La reconquête des friches est essentielle pour la préservation des écosystèmes, le renouvellement urbain et l'aménagement durable des territoires. Financements, interventions, aides à la décision, guides... l'ADEME est aux côtés des acteurs privés et publics dans la conduite de projets de reconversion de friches polluées.

RÉHABILITATION D'UNE DÉCHARGE LITTORALE À LA RÉUNION

➤ À la Réunion, l'ADEME soutient financièrement le projet de résorption de la décharge de la Jamaïque, située en limite du rivage de l'océan Indien. Un emplacement qui lui confère un fort risque de déstabilisation, que ce soit par submersion marine, recul du trait de côte, érosion des berges ou inondation. La situation actuelle de tension extrême dans la gestion des déchets à la Réunion ne permet pas de prendre en compte dans les solutions de réhabilitation l'enlèvement et l'élimination des déchets de cette décharge vers les sites dûment autorisés. Il s'agit dès lors de sécuriser un volume important de déchets qui risque de se déverser dans

l'océan. Ce chantier vise ainsi à confiner le massif de déchets et à conforter les talus par enrochement.



9,5 M€

Financement de l'ADEME pour ce projet de réhabilitation

APPEL À PROJET R&D GESIPOL : INNOVER POUR DÉPOLLUER ET RÉHABILITER LES SOLS

➤ L'ADEME a lancé la septième édition de son dispositif d'aide aux projets de recherche consacrés à la gestion et à la réhabilitation des sites et friches pollués. Les neuf lauréats vont pouvoir se partager une enveloppe de plus de 3 millions d'euros afin de développer des nouveaux outils et techniques dans les domaines du traitement des sols et des eaux souterraines, et de la réhabilitation écologique de friches polluées.

PROJET DE RECONVERSION DE FRICHES POLLUÉES DANS LE CADRE DU FONDS VERT*

➤ Lauréat d'un appel à projets de l'ADEME, le projet de reconversion de la friche industrielle polluée de Samrev en parc de production photovoltaïque fédère les énergies. Située en Centre-Val de Loire, cette fonderie abandonnée génère de nombreux risques sécuritaires et sanitaires pour les sols et les eaux souterraines, avec un stockage sur site de déchets de production mais aussi dangereux. En plus de fournir de l'énergie propre et renouvelable, et donc de participer à la

transition énergétique du territoire, cette initiative soutenue par l'ADEME comprend des mesures en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Les travaux de dépollution ont démarré en septembre 2023 et la centrale photovoltaïque sera opérationnelle à partir de 2026.

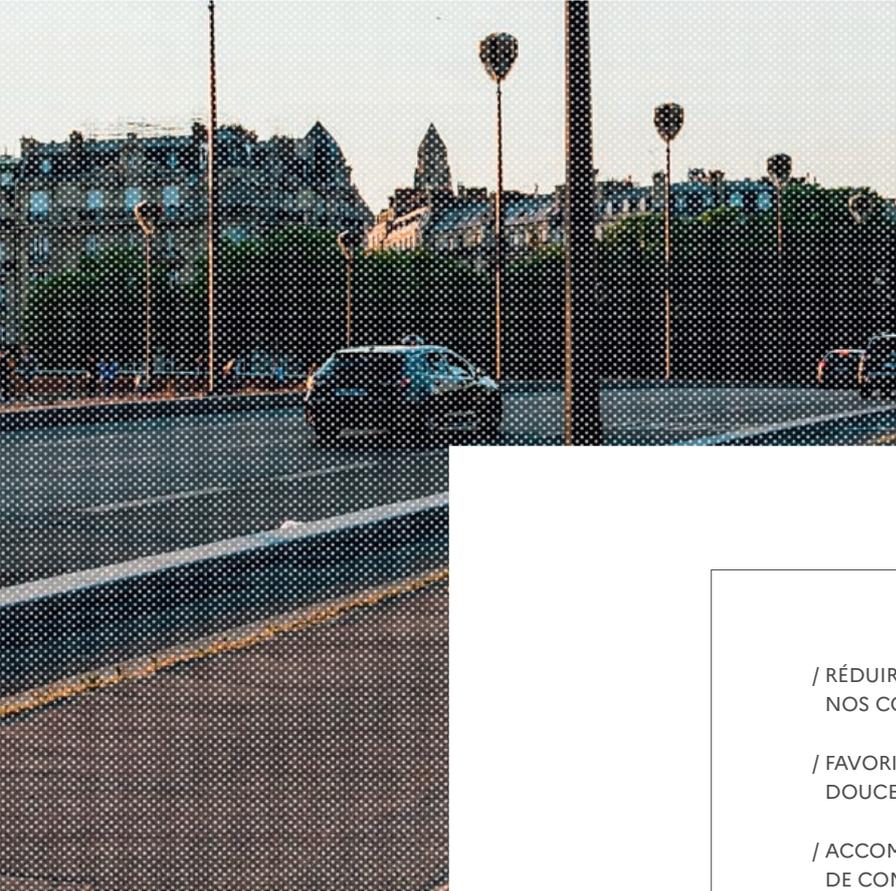
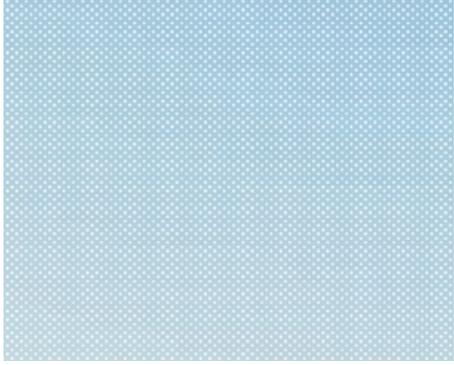
5 860 MWh

de production annuelle prévue à terme par la centrale

* Fonds vert est un dispositif financier visant à accélérer la transition écologique dans les territoires.

03 NOS ACTIONS POUR faire évoluer nos modes de vie





/ RÉDUIRE DRASTIQUEMENT
NOS CONSOMMATIONS EN ÉNERGIE [P.26](#)

/ FAVORISER LES MOBILITÉS
DOUCES ET DURABLES [P.28](#)

/ ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS
DE COMPORTEMENT [P.29](#)

/ INTÉGRER L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE DANS NOS PRATIQUES [P.32](#)

/ CONJUGUER PROTECTION
DU LIEN SOCIAL ET
DE L'ENVIRONNEMENT [P.33](#)

Réduire drastiquement nos consommations en énergie

La sobriété énergétique n'est pas une option : c'est un maillon incontournable de la transition écologique. Nous devons questionner nos besoins, repenser nos modes de consommation et transformer nos modèles de production afin de réduire les consommations d'énergie. Porté par l'ADEME, cet effort national de sobriété doit être adopté par tous les acteurs économiques, collectivités, entreprises, ménages.



LA SOBRIÉTÉ, MAILLON ESSENTIEL DE LA TRANSITION



Baptiste Perrissin Fabert,
Directeur général délégué

Après un bilan positif du premier plan de sobriété énergétique lancé par le Gouvernement en 2022, l'ADEME encourage à poursuivre les efforts pour passer d'une réponse conjoncturelle à une sobriété structurelle pérenne.

↳ Quel a été le rôle de l'ADEME dans le plan de sobriété du Gouvernement ?

Alors que le GIEC rappelle que la sobriété est un impératif écologique et solidaire, l'ADEME a fortement contribué à clarifier sa définition, à légitimer sa place dans l'atteinte de nos objectifs climatiques, et donc à l'inscrire dans les politiques publiques. Ce terme presque tabou restait associé à la décroissance, mais nos travaux de modélisation de l'impact de la sobriété ont prouvé le contraire ! En effet, faire preuve de sobriété, c'est questionner nos besoins et nos comportements. C'est aussi importer moins de

ressources, en particulier fossiles, et donc réallouer ces fonds différemment pour générer des effets économiques positifs sur le territoire national. Nous avons publié des fiches sectorielles avec dix actions concrètes à engager à court terme pour permettre aux collectivités, aux entreprises et aux ménages d'initier des démarches de sobriété.

↳ Tous les secteurs sont concernés par la sobriété : qu'en est-il du numérique ?

Le secteur numérique représente aujourd'hui environ 10 % de la consommation électrique de la France. Avec l'essor constant des usages digitaux, cette consommation va exploser et le rapport que nous avons mené avec l'Autorité de régulation des communications électroniques (ARCEP) anticipe ces impacts. Il faut revoir nos usages, mais surtout la fabrication et la durabilité des appareils numériques, car la fabrication est à elle seule responsable de 80 % de l'impact environnemental du secteur ! Nous avons par ailleurs lancé Alt-Impact, un programme de sensibilisation et de formation aux gestes de sobriété numérique. Il préconise par exemple l'écoconception des services numériques, l'allongement de la durée de vie des équipements ou le recyclage

5 650

ambassadeurs formés avec le programme Alt-Impact

des matériels informatiques. Nous avons l'ambition de former 3 000 enseignants du supérieur, 2 000 ambassadeurs en entreprises et 650 en collectivités, qui pourront à leur tour toucher 400 000 élèves du supérieur, 10 000 personnes en entreprises et 1 000 collectivités.

↳ Que préconise l'ADEME à moyen terme ?

Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, notre effort national de sobriété doit aller au-delà de l'énergie et s'inscrire dans la durée sur toutes les ressources. Il ne s'agit pas seulement de faire des petits gestes pour passer des hivers plus ou moins rigoureux, mais d'engager de grands travaux et des démarches systémiques pour aller vers une sobriété structurelle, dans tous les secteurs. C'est tout l'objet de nos travaux sur l'économie circulaire, la rénovation des bâtiments, les mobilités douces, la consommation et la publicité responsables. Nous n'en sommes qu'aux prémices.



- Consultez l'étude prospective sur l'empreinte environnementale du numérique en France à l'horizon 2030 et 2050
- Et rendez-vous sur la Librairie ADEME pour découvrir le dernier feuillet « Transition(s) 2050 » sur la thématique numérique

LE TÉLÉTRAVAIL, UN BILAN ÉNERGÉTIQUE POSITIF ?

➤ Depuis la pandémie, le télétravail a bouleversé nos habitudes professionnelles. Ce changement sociétal contribue lui aussi à la transition énergétique, et plus encore dans le contexte actuel de crise de l'énergie : moins de consommation dans les bureaux, moins de déplacements... Pour mesurer l'impact global du télétravail, l'ADEME a mené une expérimentation* dans dix sites et auprès de cent télétravailleurs. Selon les premiers résultats, le bilan est positif, à condition de fermer totalement les sites plusieurs jours consécutifs. En revanche, l'impact est négligeable si une partie seulement des salariés est absente. Autre enseignement : on pourrait craindre un « effet rebond », c'est-à-dire un report de consommation d'énergie du lieu de travail vers le domicile. Selon l'étude, il est en réalité très limité (3,5 % à 7 %). L'expérimentation se poursuit à plus grande échelle afin d'affiner les résultats et d'élaborer une méthode pour préciser l'impact du télétravail dans une organisation.

20 à 30 %

d'économie d'énergie en cas de fermeture de sites

* Étude réalisée en partenariat avec l'Institut français pour la performance du bâtiment (IFPEB) entre novembre 2022 et mars 2023.



UN CONTRAT À IMPACT POUR TRANSFORMER LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

➤ Engager les crèches dans une démarche écoresponsable durable est primordial tant leur impact sur l'environnement est important : forte consommation d'eau et d'énergie, abondante production de déchets, utilisation de produits d'entretien chimiques... Pourtant, sur les 12 000 crèches de France, 1 % seulement sont impliquées dans une démarche de développement durable. Une situation qui devrait évoluer avec Label Vie, lauréate du premier contrat à impact « Économie circulaire » de l'ADEME.

Avec un financement de 3 millions d'euros, cette association souhaite enclencher un changement systémique dans les lieux de vie de la petite enfance en améliorant leurs pratiques. Bâtiments, entretien, déchets, activités éducatives, alimentation... tous les aspects de l'économie circulaire sont ciblés. Résolument innovants, les contrats à impact sont des financements public-privé des causes sociales et environnementales. Assumés par des investisseurs privés et/ou publics, que l'État ne rembourse que si ces projets atteignent les objectifs fixés, ils facilitent le déploiement à grande échelle de solutions concrètes, au plus près des besoins des territoires.

OBJECTIFS

2 500

crèches engagées

- 16 %

de consommation d'électricité

- 18 %

de consommation d'eau

80 ACTEURS

DE L'IMMOBILIER TERTIAIRE ENGAGÉS POUR LA SOBRIÉTÉ

➤ Dans le cadre du Plan de sobriété énergétique lancé par le Gouvernement pour réduire les consommations d'énergie de 40 % d'ici 2050, les acteurs de l'immobilier tertiaire se sont mobilisés afin de poursuivre et d'amplifier leurs efforts. Pour les accompagner dans cette démarche, l'ADEME et des leaders de la filière ont organisé des groupes de travail. Objectifs : recueillir les bonnes pratiques, identifier de nouveaux leviers pour pérenniser les réductions

de consommation d'énergie et en assurer le suivi. Ces enseignements et recommandations ont été consignés dans le rapport « Accélérer et pérenniser la sobriété énergétique des bâtiments tertiaires ». Celui-ci a par ailleurs donné lieu à deux chartes d'engagement volontaire préconisant un ensemble d'actions clés à mettre en œuvre, concernant le chauffage et le refroidissement, l'éclairage, la maintenance des équipements, notamment numériques, l'eau chaude sanitaire, etc.

Favoriser les mobilités douces et durables

Aménagements de pistes cyclables, aides pour l'achat de véhicules moins polluants, campagnes de sensibilisation, soutien aux modes partagés... autant d'initiatives soutenues par l'ADEME pour inciter les Français à repenser leurs déplacements et à privilégier les mobilités douces.

ACCOMPAGNER L'ESSOR DU VÉLO EN FRANCE

↳ Le vélo en parfaite adéquation avec les valeurs sociétales

La pratique du vélo est en forte progression ces dernières années, même si la France accuse un retard important par rapport à certains voisins européens. Si les Français entendent l'utiliser davantage (26 % pensent accroître leur pratique), quelques freins doivent être levés, notamment en termes d'adaptation de l'offre et d'infrastructures. L'ObSoCo* et l'ADEME ont donc lancé l'Observatoire de la France à vélo**. Le but : mieux comprendre les ressorts de cette pratique ainsi que les attentes des usagers. Si le vélo semble répondre aux attentes de l'époque à tous les niveaux (économique, écologique, sanitaire...), les aménagements cyclables restent bloquants : 70 % des cyclistes renoncent à se déplacer à vélo par manque de

pistes cyclables sur leurs trajets pour des raisons de sécurité.

↳ 2 000 kilomètres de pistes cyclables et de voies vertes en 2023

Pour répondre à ces enjeux, le Gouvernement a présenté en 2022 le plan « Vélo et marche 2023-2027 », cinq ans après sa première édition. Plusieurs mesures clés ont été annoncées : un soutien financier de 100 millions d'euros de l'État aux 300 territoires lauréats pour concrétiser leurs projets d'aménagements cyclables ; 150 000 attestations du programme « Savoir rouler à vélo » pour former les enfants ; et des mobilités piétonnes développées dans 73 communes, lauréates de l'appel à projets « Marche du quotidien ». Dans le cadre du troisième appel à projets du programme AVELO, 350 nouveaux territoires vont être accompagnés dans le déploiement de leur politique cyclable.

78 %

des Français voient le vélo comme une bonne manière de se maintenir en forme

73 %

le considèrent comme un moyen de déplacement à moindre coût

60 %

le perçoivent comme un levier efficace de lutte contre le dérèglement climatique

* Observatoire société et consommation, société d'études et de conseil en stratégie.

** La France à vélo : observatoire du rapport des Français au vélo mené par l'ObSoCo et ses partenaires, l'ADEME, la Compagnie des Alpes et la MAIF.

900 000 FRANÇAIS

ONT DÉJÀ ADOPTÉ LE COVOITURAGE POUR LEURS TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL



↳ L'usage individuel de la voiture représente encore trois quarts des trajets domicile-travail et contribue massivement à la pollution de l'air et au rejet d'émissions nocives. Tous les ans, en France, on compte ainsi 40 000 décès attribuables aux particules fines et 7 000 au dioxyde d'azote. C'est dans ce contexte que l'ADEME et ses partenaires ont lancé la campagne « Changeons d'air, changeons de mobilités* ». Celle-ci vise à sensibiliser les Français aux effets de leurs déplacements sur la qualité de l'air et les encourage à recourir à des mobilités alternatives. Elle accompagne aussi les collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs politiques de mobilité.

* Campagne de communication lancée par le ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et l'ADEME.



• Pour en savoir plus : le portail serviciel pour accéder aux outils et informations sur les zones à faibles émissions





OBJECTIF

FAIRE MILLE FOIS MIEUX
QUE LA VOITURE
AU QUOTIDIEN AVEC
DES OBJETS ROULANTS
VÉHICULANT UNE À
DEUX PERSONNES ET UNE
CHARGE DE 100 KILOS

eXtrême Défi

INVENTER UNE NOUVELLE MOBILITÉ DU QUOTIDIEN

➤ Remplacer la voiture pour les déplacements du quotidien dans les territoires périurbains et ruraux : c'est l'objectif que s'est fixé l'eXtrême Défi, une démarche participative associant industriels, collectivités, financeurs et des écoles. Sous son impulsion, un nouvel écosystème s'est créé pour imaginer, prototyper et produire des véhicules innovants, légers, durables et accessibles, combinant les atouts du vélo et de la voiture. Vingt et un constructeurs se sont en effet regroupés au sein de l'association AVELI pour faire émerger la filière industrielle de ces véhicules légers intermédiaires en France. Trois projets ont été primés lors de cette deuxième édition de l'eXtrême Défi : Vhélío et son vhéliotech, un véhicule à assistance électrique au pédalage ; Scaramobile, un véhicule très léger et quasi autonome ; EV4 MOB 4.0, un vélo à quatre roues assisté électriquement allant jusqu'à 45 km/h.

Accompagner les changements de comportement

Atteindre nos objectifs communs de neutralité carbone passera par l'adoption de nouvelles pratiques, à l'échelle individuelle et collective. À travers ses guides, expérimentations, campagnes et dispositifs de mobilisation, l'ADEME donne à chacun les clés de compréhension et du passage à l'action.

« ÉPARGNONS L'AVENIR » : LA FINANCE DURABLE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

➤ Les Français, parmi les plus gros épargnants d'Europe, ont un rôle clé à jouer dans le financement de la transition écologique, en orientant leur épargne vers des placements responsables. Pour les sensibiliser à la finance durable, l'ADEME a lancé en octobre 2023 sa campagne « Épargnons l'avenir ». Au programme : un décryptage pédagogique pour aider les épargnants à intégrer les objectifs environnementaux et sociaux dans leurs choix de placement et des informations à destination des conseillers financiers afin qu'ils puissent répondre aux questions des épargnants et recueillir leurs préférences. Cette campagne illustre une nouvelle fois

l'engagement de l'ADEME en faveur de la finance durable, initié avec son projet Finance ClimAct.



+ 30 MDS D'€

d'investissements par an pour le climat nécessaires d'ici 2030, soit une hausse de 35 % par rapport à 2022

Source : I4CE (Institut d'économie pour le climat)

LES JEUNES FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE : UN ENGAGEMENT ENCORE TIMIDE



Anaïs Rocci,
Sociologue, Direction
Exécutive Prospective
et Recherche

Après avoir sondé les « juniors » sur leur rapport à l'environnement dans le cadre du dialogue intergénérationnel, l'ADEME consacre un deuxième volet aux jeunes. Trois questions à Anaïs Rocci.

➤ Rappelez-nous les objectifs de votre étude.

Il s'agit de sonder le dialogue générationnel sur l'environnement, en interrogeant les 55-75 ans et les 15-25 ans. Ce focus sur les jeunes nous permet d'appréhender leur connaissance des enjeux environnementaux, leurs préoccupations et pratiques, ainsi que de comprendre la manière dont tout cela se transmet au sein du cercle familial.

➤ Que faut-il en retenir ?

Les jeunes sont très préoccupés par la crise environnementale (79 % y accordent une grande importance) et redoutent

fortement les conséquences du changement climatique. Mais beaucoup se sentent impuissants ou sont fatalistes. S'ils sont plus nombreux que la moyenne des Français à s'impliquer dans une forme publique d'engagement pour l'environnement (manifestation pour le climat, désobéissance civile...), leur mode de vie n'est pas plus vertueux et ils ont conscience de ne pas faire assez. Même si 75 % jugent les générations précédentes responsables de la situation, le foyer familial apparaît comme un lieu de transmission de valeurs et de pratiques écologiques.

➤ Dès lors, que faire pour mobiliser davantage les jeunes ?

D'abord, leur donner les moyens de comprendre les enjeux : 80 % aimeraient être mieux informés. Les jeunes ont besoin d'informations claires, positives et concrètes, qu'ils trouvent sur les réseaux sociaux, sans pour autant considérer qu'elles sont fiables. Ils attendent aussi beaucoup de l'école : 81 % estiment qu'elle joue un rôle fondamental pour les sensibiliser et, ajouterais-je, pour s'assurer de la fiabilité des sources d'information.



DE NOUVEAUX MÉDIAS POUR INFORMER LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Si la jeunesse est très concernée par les problématiques écologiques, les prises de conscience ne sont pas toujours suivies d'effet. Pour susciter l'action, l'ADEME propose plusieurs outils d'information dédiés.

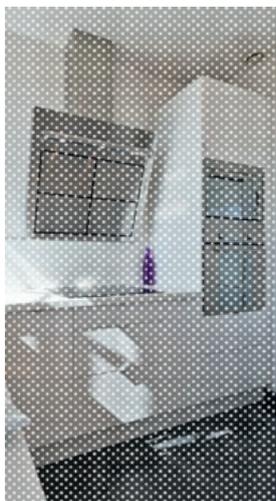
➤ M Ta Terre, le site Web qui donne des repères

Entièrement revisité, le site M Ta Terre offre encore plus de conseils pratiques et pédagogiques pour tous les jeunes en quête d'inspiration et de solutions pour adopter les bons gestes au quotidien. Le site propose des contenus à lire, écouter ou regarder, mais aussi des jeux pour participer à la construction d'un monde plus écologique, solidaire et équitable. Autre nouveauté : une rubrique dédiée à l'orientation et aux métiers de la transition écologique. Le tout sur une plateforme écoconçue qui répond aux enjeux de sobriété numérique.

25 ÉQUIPEMENTS

ÉLECTRIQUES CIBLÉS POUR RÉDUIRE SA CONSOMMATION

➤ Simple et ludique, le simulateur Wattris codéveloppé par l'ADEME et le Réseau de transport d'électricité (RTE) permet aux ménages d'identifier les équipements les plus consommateurs d'électricité et d'adopter les bons gestes pour moduler l'heure et la durée d'utilisation selon leurs besoins et le contexte de tension sur le réseau électrique. Lave-linge, plaques de cuisson, box Internet... 25 équipements électriques peuvent être pilotés avec Wattris.



111

écogestes à retrouver sur le site Internet mtaterre.fr

➤ Un podcast décalé pour réfléchir aux impacts du smartphone

Alors que l'usage des objets connectés ne cesse de croître, chez les jeunes notamment, les sensibiliser aux bonnes pratiques est essentiel. L'ADEME a donc lancé « Smart Force, des héros pas si super », un podcast humoristique en huit épisodes dont l'objectif est de comprendre l'empreinte environnementale de ces appareils très énergivores. Une manière originale de promouvoir un numérique plus responsable auprès des jeunes.



• Écoutez le podcast

2,6 MILLIONS

D'HABITANTS PARTICIPENT AU DISPOSITIF « OUI PUB »

➤ Chaque année, 44 % des Français jettent sans les lire les quelque 760 000 tonnes d'imprimés qui arrivent dans leur boîte aux lettres. Pour réduire le gaspillage des ressources et les déchets liés à la publicité papier, l'ADEME, en partenariat avec des collectivités, pilote et finance l'expérimentation « Oui Pub ». Le principe ? Inverser la mécanique de l'ancien dispositif « Stop Pub » en ne distribuant les publicités qu'à ceux qui en font explicitement la demande. Lancée en 2022 dans quatorze territoires pilotes, l'expérimentation est encourageante puisqu'un an après sa mise en place, une majorité de ménages choisit de ne plus recevoir d'imprimés publicitaires (le taux d'apposition de l'autocollant est de 30 % au maximum dans les territoires test) et qu'on constate une large diminution du volume d'imprimés publicitaires collectés et traités.



UN RAPPORT D'ÉVALUATION SERA REMIS AU PARLEMENT À L'AUTOMNE 2024. IL PORTERA SUR L'ÉVOLUTION DES VOLUMES DE DÉCHETS, LA SATISFACTION DES FOYERS ET LES ÉVENTUELLES CONSÉQUENCES SUR L'ACTE D'ACHAT.



UN APPEL À VOLONTAIRES POUR IMAGINER LES FICTIONS DE DEMAIN

➤ L'ADEME soutient l'Assemblée citoyenne des imaginaires qui a lancé une consultation nationale, des ateliers de coécriture ou encore des rencontres avec des scénaristes pour permettre à des citoyens d'inventer les nouvelles fictions d'une société régénérative, émancipée et connectée au vivant ! Une démarche pionnière et expérimentale d'écriture collective pour faire émerger les récits du monde à venir.

LES DÉVENEDEURS

UNE CAMPAGNE POUR SE POSER LES BONNES QUESTIONS AVANT D'ACHETER



➤ L'ADEME a choisi le *Black Friday* pour lancer sa campagne « Posons-nous les bonnes questions avant d'acheter ». À travers quatre spots et le personnage récurrent du « dévendeur », elle valorise toutes les alternatives à l'achat de produits neufs : la location, la réparation, le reconditionné... et même le renoncement aux achats inutiles. Incarner de nouvelles pratiques et renverser les imaginaires, c'est le sens de cette campagne afin d'associer chacun à la lutte contre l'épuisement des ressources naturelles et les pollutions induits par la surconsommation. La campagne trouve du reste son écho parmi les Français qui, selon le dernier baromètre

« Sobriété et modes de vie » de l'ADEME, sont 83 % à estimer que nous consommons trop. Autre indicateur : 61 % des personnes interrogées affirment que les quatre spots de la campagne vont les inciter à changer de comportement. Cette campagne, écosocioconçue, sera suivie d'un deuxième volet à destination des entreprises, pour encourager les modes de conception, de production et de distribution plus vertueux et circulaires.



• Retrouvez tous les conseils pour une consommation plus responsable

Intégrer l'économie circulaire dans nos pratiques

Préserver nos ressources et nos écosystèmes suppose de changer de paradigme et de développer un modèle économique plus sobre et durable. L'ADEME favorise auprès de tous les acteurs cette transformation : apprendre à faire plus et mieux avec moins, réduire le gaspillage et la production de déchets, introduire davantage de matières recyclées dans le cycle de production...

1 FRANÇAIS SUR 3

BÉNÉFICIE D'UNE SOLUTION DE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS



Jacqueline Roisil,
Directrice régionale
ADEME Bretagne

Depuis janvier 2024, les collectivités doivent proposer à tous une solution de tri à la source de leurs déchets organiques (loi AGEC).

➤ Quels sont les enjeux autour des biodéchets ?

Les déchets alimentaires représentent près d'un tiers des ordures ménagères. Les enjeux sont donc d'abord écologiques avec le retour au sol de la matière (compost) et la production d'énergie (méthanisation), puis économiques pour la maîtrise des coûts de gestion des déchets et pour dynamiser localement l'économie circulaire.

➤ Comment l'ADEME accompagne-t-elle les collectivités ?

Depuis 2011, la Bretagne déploie les plans de prévention locaux des déchets, qui ont précédé l'obligation des PLPDMA*, et met en place des solutions de compostage pour particuliers et professionnels. En 2022, une douzaine de collectivités

ont été accompagnées pour mener des études, déployer une gestion de proximité et mettre en place des collectes. En 2023, la région poursuit son objectif de couverture à 100 % de la population d'une solution de tri à la source, et a ainsi réussi à engager les 8,6 millions d'euros du Fonds vert dédiés en plus des 2 millions d'euros du Fonds économie circulaire.

➤ Et demain ?

Engager une nouvelle enveloppe de 3,5 millions d'euros du Fonds vert pour accompagner les territoires moins avancés et ceux déjà bien engagés ; animer un réseau régional avec les premières journées régionales biodéchets**, ou avec le financement du Réseau Compost Citoyen Grand Ouest ; enfin, soutenir des acteurs professionnels avec le Fonds économie circulaire et des appels à projets.

40 %

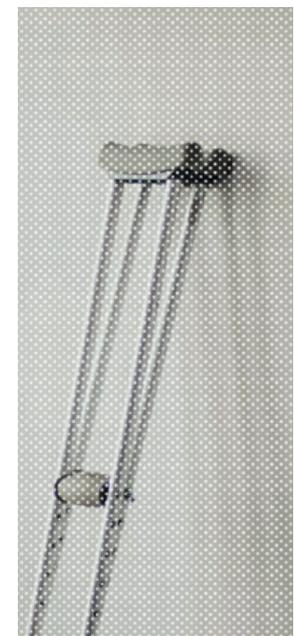
Pour 2024 : proposer une solution de tri à la source des biodéchets à 40 % de Français

* Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés.
** En partenariat avec le conseil régional.



COMMENT RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES EMBALLAGES MÉNAGERS

➤ À ce jour, les performances en matière de réduction, réemploi et recyclage des emballages ménagers sont encore trop éloignées des objectifs nationaux et internationaux. Pour aider la filière à aller plus loin, l'ADEME publie huit études, qui sont autant de pistes d'amélioration que d'éclairages sur les limites de certaines alternatives, comme les emballages en plastique compostables.



STRUCTURATION DU RÉSEAU TÉANA EN NOUVELLE-AQUITAINE

➤ Fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles... 30 à 40 % des aides techniques sont abandonnées ou jetées à la déchetterie. Pour leur donner une seconde vie, le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques a créé le réseau Téana en Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de l'ADEME et de la région. L'objectif ? Accompagner, promouvoir et fédérer les acteurs de la filière des aides techniques pour favoriser leur collecte, leur remise en état d'usage et leur redistribution. Ce modèle d'économie circulaire génère de nombreux bénéfices environnementaux, sociaux et économiques.

21,2 M€

D'INVESTISSEMENT POUR LA COLLECTE ET LA GESTION DES DÉCHETS EN CORSE

➤ Avec une population qui double l'été, la Corse est confrontée à des enjeux de collecte et de traitement des déchets plus complexes et coûteux que dans le reste de l'Hexagone. Face à cette crise, l'ADEME a investi 21,2 millions d'euros dans la création d'un centre de tri et de valorisation à Monte, en Haute-Corse. Dès sa mise en service en 2026, les flux de déchets de quatorze intercommunalités pourront être traités, avec à la clé de meilleures performances de tri et de valorisation des tonnages entrants, et une baisse de 28,5 % des refus ultimes.

ET SI ON RECYCLAIT LES PANNEAUX SOLAIRES ?

➤ Le recyclage des panneaux solaires devient un enjeu majeur. Fers de lance des énergies propres, les premiers modules, installés dans les années 1990, arrivent à échéance. 15 000 tonnes de modules ont déjà été collectées entre 2015 et 2020, un volume qui devrait fortement augmenter, avec un gisement estimé entre 50 000 et 200 000 tonnes en 2030. La gestion des déchets liés à la fin de vie de ces panneaux représente une

opportunité majeure pour la filière photovoltaïque. C'est pourquoi l'ADEME soutient l'usine de recyclage précédemment inaugurée par Envie 2E Aquitaine à Saint-Loubès, près de Bordeaux. Celle-ci assure le traitement et la récupération de composants, des métaux stratégiques comme le cuivre, le silicium ou l'argent. Et l'usine entend aller plus loin en développant le réemploi de ces panneaux solaires dans les années à venir.

Conjuguer protection du lien social et de l'environnement

Quand les actions de solidarité se portent sur les enjeux environnementaux, c'est un cercle vertueux qui se met en place. Avec à la clé des impacts positifs pour les populations accompagnées et l'environnement.

CUEILLETES SOLIDAIRES : NON AU GASPILLAGE, OUI AU MIEUX MANGER

➤ L'ADEME accompagne financièrement le projet des Cueillettes solidaires en Provence qui œuvre pour contribuer au développement d'une alimentation durable, limiter les pertes agricoles et le gaspillage alimentaire, et pour l'accès aux populations défavorisées du territoire à une alimentation locale, saine et bio. Entre 2016 et début 2021, 19 280 kg de produits ont été récoltés.

ALLIER ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

➤ L'association Villes au carré en région Centre-Val de Loire travaille aux côtés des collectivités pour améliorer les conditions de vie dans les

quartiers prioritaires, tout en les accompagnant dans leur transition écologique. Jardins partagés, ressourceries, ateliers de réparation... autant d'initiatives inspirantes proposées aux habitants, avec à la clé des impacts sociaux et environnementaux positifs.



04 NOS ACTIONS POUR incarner la transition écologique





Améliorer nos pratiques dans tous les domaines

En tant qu'acteur attendu et écouté en matière de transition écologique, l'ADEME est déterminée à faire preuve d'exemplarité. Elle intègre ses engagements RSE au quotidien dans la gestion de ses activités. De la sobriété à la mobilité, en passant par la politique d'achats ou la biodiversité, tous les collaborateurs sont mobilisés pour faire évoluer les comportements et les pratiques en interne.

LES 4 AXES

POUR UN PLAN DE SOBRIÉTÉ COLLECTIF

➤ Cheffe de file de la transition écologique, l'ADEME se doit d'être ambitieuse en matière de sobriété. Ses pratiques doivent s'inscrire en parfaite cohérence avec les messages véhiculés auprès des territoires, des entreprises et des citoyens. Pour contribuer au mieux à l'effort national de sobriété énergétique et embarquer ses collaborateurs dans cette démarche, l'ADEME a lancé son propre plan autour de quatre axes : suivi des consommations

d'énergie pour mieux les maîtriser ; baisse du chauffage pour des locaux moins énergivores ; changement des comportements (mobilités douces, covoiturage, télétravail, réduction des déplacements) ; sensibilisation et formation de ses agents aux écocgestes, comme le nettoyage des données numériques. Et pour ancrer ce plan dans la durée, l'ADEME va jusqu'à transformer ses sites, comme le siège d'Angers qui a été récemment équipé d'une pompe à chaleur couplée à la géothermie.



4 ACTIONS

lors du Digital CleanUp Day (journée sans e-mail, escape game, collecte de matériel et nettoyage des données)



UNE POLITIQUE D'ACHATS PLUS RESPONSABLE

➤ Après avoir mis en place une organisation achat spécifique et instauré un processus efficace pour mieux acheter sans dépenser plus, l'ADEME va plus loin en intégrant une dimension sociale et environnementale dans sa politique. Une convention de partenariat, signée avec Alliance Villes Emploi (réseau national des collectivités locales impliquées dans les questions d'insertion, d'emploi et de formation), facilitera la rédaction de clauses d'insertion sociale dans les marchés de l'Agence.

Après un premier test concluant sur le marché du conseil et de l'assistance juridique de l'ADEME sur la propriété intellectuelle, quatre nouveaux marchés ont été accompagnés pour inclure des clauses d'insertion sociale. En parallèle, un groupe de travail a été lancé pour former les collaborateurs aux achats responsables avec pour objectif une meilleure prise en compte des ODD dans les marchés et le développement d'un clausier de critères environnementaux.

LA MOBILITÉ

CAP VERS L'EXEMPLARITÉ

➤ Réduire les émissions de GES liées au transport et encourager la mobilité durable sont une priorité pour l'ADEME. Et pour y parvenir, plusieurs leviers sont activés. La sensibilisation, d'une part, qui permet d'informer les collaborateurs sur les manières de se déplacer autrement. La mise en place d'aides financières, d'autre part, pour inciter à l'utilisation des transports collectifs ou du vélo pour les trajets domicile-travail. Autre levier : le passage à l'action avec l'organisation d'événements internes, à l'instar du challenge de la mobilité. Déployé dans plusieurs régions de France, ce défi invite les participants à faire l'expérience de mobilités alternatives comme le vélo, la marche, le covoiturage ou encore les transports en commun. Des journées sans voiture, ludiques et conviviales, qui sont valorisées pour inciter à poursuivre l'effort au quotidien. Enfin, l'ADEME est engagée dans une démarche de certification avec le label Employeur pro-vélo, un programme de certificat d'économie d'énergie (CEE) qui accompagne les employeurs dans le développement d'une culture du vélo au sein de leurs établissements. Plusieurs sites de l'ADEME ont déjà intégré ce dispositif exemplaire.



11

sites participants

28 650 km

parcourus à vélo lors du challenge « Mai à vélo 2023 »

« L'ADEME soutient les actions du Laboratoire de la Mobilité Inclusive car nous sommes convaincus que la mobilité est un facteur clé d'insertion sociale et professionnelle. Nous avons d'ailleurs réalisé des études dont les résultats sont sans appel : un actif sur cinq rencontre des difficultés de mobilité ! Nous avons également organisé un plaidoyer pour interpeller les acteurs institutionnels privés et publics sur l'importance de ce sujet et mis en place un centre de ressources (Tous Mobiles) afin d'accompagner les acteurs territoriaux dans leurs projets de mobilité inclusive. Et ce n'est que le début car notre objectif à terme est de déployer des solutions pour les personnes en situation vulnérable sur tous les territoires ! »

70% DU PARC

AUTOMOBILE ÉLECTRIFIÉ D'ICI 2026

➤ L'ADEME lance un grand plan de décarbonation de sa flotte automobile sur la période 2024-2026. Cette politique vise à engager l'ADEME dans l'économie de la fonctionnalité et à verdir son parc. Ce programme ambitieux se décline en quatre axes : mutualiser les flottes au sein de la sphère de l'État, avec les établissements confrères en priorité ; recourir à la location courte durée dès que possible ; ajuster le parc en propriété aux besoins et aux contextes locaux via une réduction du parc de 20 % d'ici 2026 ; électrifier 70 % de celui-ci d'ici 2026 et

installer des bornes de recharge sur les sites ou à proximité. Ces priorités s'accompagnent d'actions de sensibilisation et de formation des collaborateurs à l'usage des véhicules électriques. Des responsables de sites ont enfin été nommés pour faciliter la transformation des sites et piloter la transition de la mobilité professionnelle.



QUALITÉ DE VIE

MESURER LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

➤ Pour l'ADEME, être un employeur responsable, c'est veiller à l'épanouissement professionnel de tous ses collaborateurs. Atteindre cet objectif passe premièrement par la mesure du climat social en interne, afin d'identifier les pistes d'amélioration. Selon les résultats de l'enquête « Satisfaction au travail et stress 2023 », réalisée dans le cadre de l'accord QVT prévention des risques psychosociaux 2022-2024, 79 % des salariés sont plutôt satisfaits. Un résultat qui met en lumière les points forts de l'Agence, à savoir la facilité de travailler à distance, les valeurs, le sens, l'ambiance et la fierté d'appartenance, mais qui soulève aussi des points de vigilance concernant l'équilibre vie professionnelle-vie privée, la reconnaissance ou encore l'organisation. Autre enseignement majeur de l'enquête : un niveau de stress moyen, malgré une charge de travail élevée.



UNE SEMAINE POUR MIEUX S'ORGANISER

➤ Cette année, la Semaine de la qualité de vie et des conditions de travail portait sur la thématique « Transitions et travail ». Avec, chaque jour, un focus sur une problématique et les bonnes pratiques pour mieux organiser son travail : depuis la préparation des réunions en passant par le droit à la déconnexion, la charge de travail ou encore des idées pour travailler autrement.

7,6/10

Les salariés de l'ADEME estiment à 7,6/10 l'utilité de leur travail

405

idées émises par les adémiens lors de l'enquête

« En 2021, nous avons décidé de travailler collectivement sur l'amélioration de la qualité de vie au travail afin de favoriser l'implication de tous. À la suite de la consultation de l'ensemble des équipes sur les points à améliorer au sein de notre direction régionale, cinq priorités ont été identifiées : rapport au temps, ergonomie des locaux, relation clientèle, évolution des métiers et développement de l'autonomie. Et depuis, nous engageons des actions pour progresser. Cette année, nous avons par exemple organisé une formation collective sur la gestion du temps et lancé un challenge Detox mail. Côté ergonomie des locaux, nous avons également adapté nos espaces aux modes de travail d'aujourd'hui. »



Jérôme Dancoisne,
Directeur régional délégué, ADEME Nouvelle-Aquitaine

NUMÉRIQUE

ET SI ON SE DÉCONNECTAIT ?

➤ À l'heure de l'hyperconnexion, l'ADEME promeut une pratique numérique responsable permettant de combiner travail et bien-être. Comment ? En sensibilisant les collaborateurs sur les risques associés au tout

numérique : surcharge et fatigue mentales causées par une quantité excessive d'e-mails et de réunions, manque de temps de récupération, impacts sur la santé...



• Consultez nos conseils pour un numérique responsable

MIEUX INTÉGRER LES ODD DANS L'ACTIVITÉ DES SERVICES

➤ Les dix-sept objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) constituent un cadre de référence et un plan d'action universel pour transformer nos sociétés à l'horizon 2030. Éradication de la pauvreté, lutte contre la faim, égalité des sexes, réduction des inégalités, lutte contre le changement climatique... chaque ODD définit les priorités pour relever les grands défis mondiaux. Pour familiariser ses collaborateurs aux ODD, l'ADEME mise sur un *serious game* qui mêle des tests de connaissances, des minijeux et des points à gagner ! Une approche ludique et innovante pour mieux appréhender ces thématiques complexes et mieux les prendre en compte dans les activités de l'ADEME.



LES PROJETS DE CHAQUE SERVICE À L'ADEME INTÈGENT LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

BIODIVERSITÉ

TOUTES LES ACTIONS POUR LA PRÉSERVER

➤ La préservation de la biodiversité est un enjeu cher à l'Agence. C'est pourquoi tous ses collaborateurs sont appelés à agir pour la protéger ou la restaurer. De nombreuses actions ont été mises en place sur les sites. Elles prennent différentes formes : diffusion de films de sensibilisation, organisation du débat « La transition écologique ne se fera pas sans la prise en compte de la biodiversité ! », déploiement d'un chantier participatif de plantation d'arbres sur le parc du Grésillé.

Autre grand rendez-vous : la Fête de la Nature, qui a eu lieu comme chaque année, avec cinq jours de manifestations gratuites visant à permettre aux Adémiens de vivre une nouvelle expérience de la nature. L'ADEME fait aussi intervenir des entreprises paysagères pour aménager certains de ses sites. À Angers, l'entreprise Résiliences Paysages a ainsi créé une fosse pédologique pour observer les détails du profil de sol et son état de santé. Elle a également évalué la possibilité d'aménager deux mares forestières alimentées naturellement par les eaux de pluie.

« Alors que les scientifiques parlent d'une sixième extinction de masse des espèces et que nous savons qu'elle est presque exclusivement liée aux activités humaines, l'ADEME intègre la préservation du vivant dans tous ses projets. Des groupes de travail biodiversité sont présents sur plusieurs sites de l'Agence et sensibilisent aussi largement que possible les collaborateurs sur ces questions. Aussi, penser l'impact sur la biodiversité des projets accroît non seulement son efficacité, mais également l'adhésion aux projets et l'engagement des Adémiens. »



Patricia Blanc,
Directrice générale déléguée

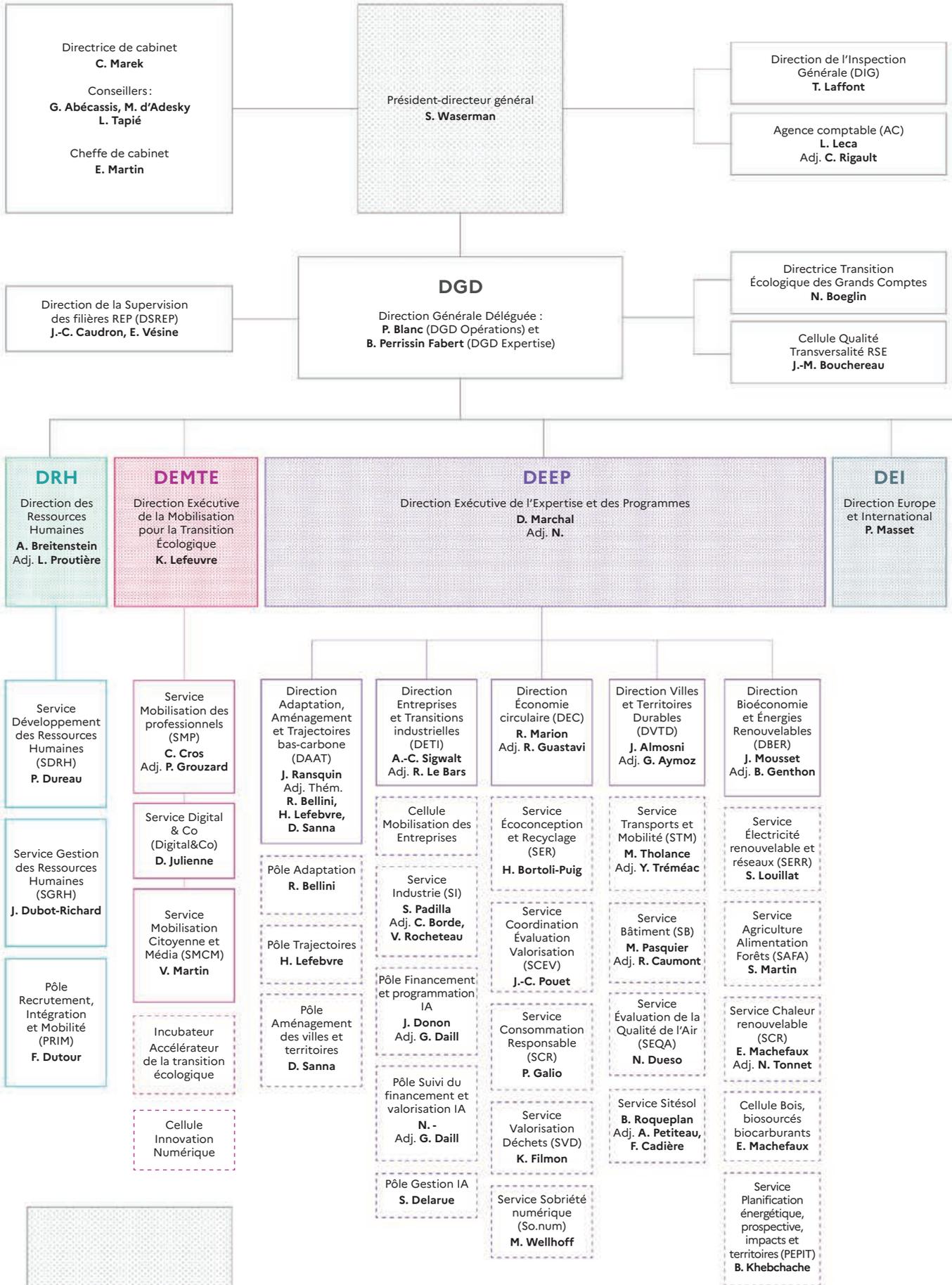


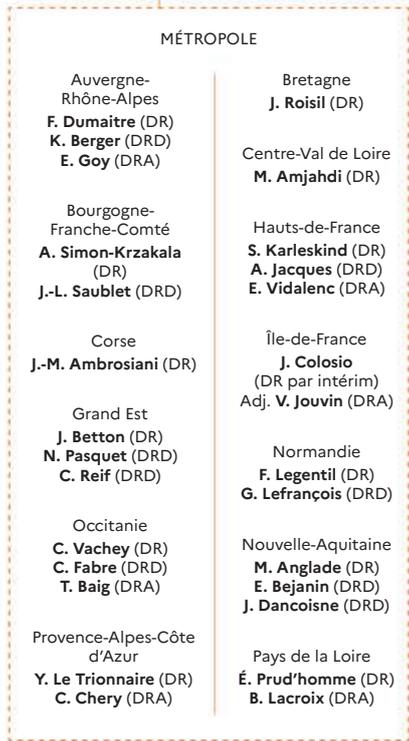
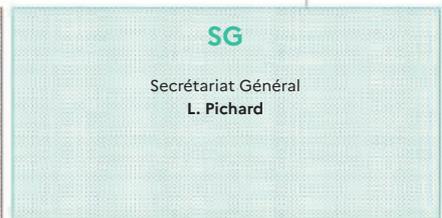
80 %

de nos emplois pourraient être menacés par la dégradation de la biodiversité

Source : Stratégie nationale biodiversité.

L'ORGANIGRAMME au 15 avril 2024





Ce document est édité par ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Crédits photo : Getty Images (couverture, p. 3, 7, 8-9, 10, 12, 13, 16, 18-19, 21, 22, 24-25, 27, 30, 31, 36, 37, 38, 39), pexels-nataliya-vaitkevich (p. 2), pexels-t-leish (p. 2), pexels-celine (p. 2), pexels-greta-hoffman (p. 3), Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer/David Mendiboure (p. 4), Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche p. 4), Muylaert Sebastien/MEFSIN p. 4), Jean Chiscano (p. 5, 14), Photocreo Bednarek-stock.adobe.com (p. 7), pexels-ryutaro-tsukata (p. 7), pexels-jeremy-bishop (p. 7), pexels-anete-lusina (p. 7), Gorodenkoff/Shutterstock (p. 10), nicholas-doherty-unsplash (p. 11), shutterstock (p. 12, 39), Patrick Fabre/Ademe (p. 15), Andrew Roberts/unsplash (p. 15), wes-hicks-unsplash (p. 20), thisisengineering-raeng-unsplash (p. 21), pexels-ron-lach (p. 23), Nathalie Oundjian (p. 26), Nicolas Jahan p. 29), pexels-andrea-piacquadio (p. 30), markus-spiske-unsplash (p. 32), pexels-juan-manuel-montejano-lopez (p. 32), pexels-zen-chung (p. 33), Christophe Sroka/ADEME (p. 34-35).

Conception éditoriale et graphique: bearideas

Imprimé sur papier Recygal Offset White 100 % recyclé , fabriqué en France, labellisé Ecolabel Européen, FSC et Ange Bleu.

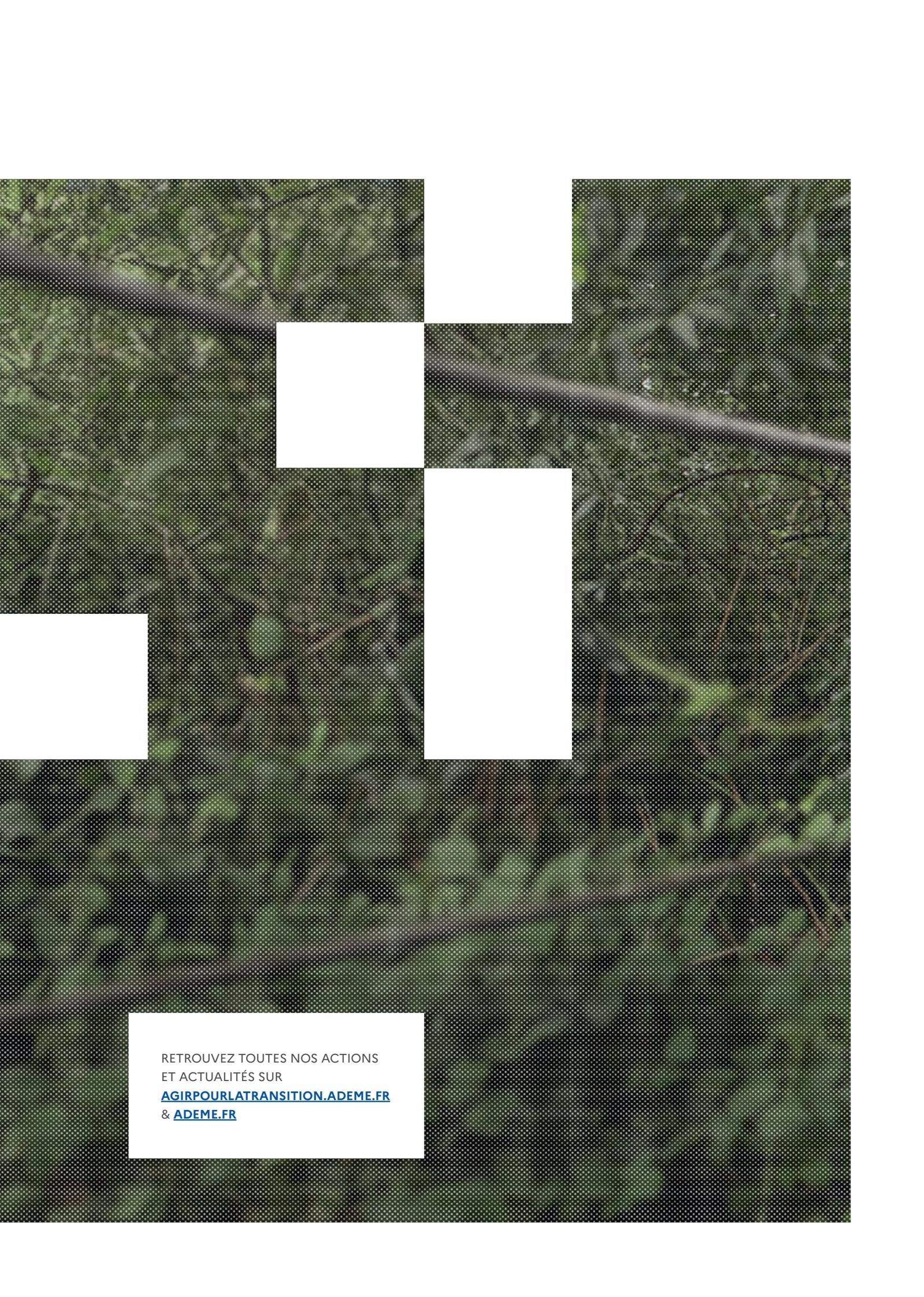
Impression : Imprimé en France par Loire Impression, certifiée ISO 14001, Print'Ethic (niveau 1) et Envol.

Brochure réf. ADEME 012472
EAN Web : 9791029723179 / Juin 2024
ISBN Web : 979-10-297-2317-9 / Juin 2024

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, Juin 2024

Si vous imprimez ce document, pensez à le trier !





RETROUVEZ TOUTES NOS ACTIONS
ET ACTUALITÉS SUR
[AGIRPOURLATRANSITION.ADEME.FR](https://www.agirpourlatransition.ademe.fr)
& [ADEME.FR](https://www.ademe.fr)